

AVRIL 2015

CHARTRES Votre Ville

chartres.fr

**DOUZIÈME SAISON DE
CHARTRES EN LUMIÈRES :
C'EST PARTI !**

N° 144

RESPECT!

LES AGENTS MUNICIPAUX
ŒUVRENT POUR AMÉLIORER
VOTRE CADRE DE VIE,

RESPECTEZ-LES,

RESPECTEZ LEUR TRAVAIL

Chartres.fr



C'est du propre...

Depuis 2001, la ville s'est éclairée. Les gens qui viennent à Chartres me le disent. C'est une ville propre, bien entretenue et où il fait bon vivre. Pour autant, je m'aperçois que ce n'est pas toujours le cas. La Ville consacre un budget pourtant considérable à l'entretien des rues, au fleurissement des espaces verts, à la mise en valeur de son patrimoine, et à la réfection des rues dans tous les quartiers. Mais ce charmant décor est bien souvent entaché par le laisser-aller de certains.

Ce mois-ci, votre magazine consacre un large volet aux incivilités.

Comme je le répète souvent, on peut avoir les projets les plus ambitieux, si le quotidien ne fonctionne pas, cela ne sert à rien. Une exigence que nous avons à l'égard des chantiers que nous menons... des chantiers propres, dans le respect de l'environnement et du quotidien des habitants, comme c'est le cas pour le chantier du Pôle administratif, aujourd'hui à son étape de déconstruction.

Les Chartrains veulent bien vivre dans leur quartier et nous leur en apportons les moyens matériels : canisites, conteneurs enterrés, etc. Les comportements doivent maintenant suivre. Un dossier que Dominique Dutartre, adjointe au cadre de vie, regardera attentivement dans les mois à venir...

Chartres est une ville magnifique, chargée d'histoire. Nous devons ensemble respecter ce cadre privilégié. Le patrimoine est aujourd'hui protégé, entretenu, restauré, et aussi valorisé. C'est le cas de tous les monuments mis en scène dans l'évènement Chartres en Lumières.

Du 11 avril au 10 octobre, ce sont en tout 26 sites, églises, ponts et façades de monuments, qui revêtiront leurs habits de lumières pour offrir aux Chartrains et visiteurs de tous horizons un spectacle époustouflant, jusqu'à l'apothéose du 19 septembre où la fête de la Lumière livrera la ville aux feux et aux sens.

Une spécialité bien chartraine puisque nous sommes aujourd'hui la seule ville en France capable de proposer un spectacle de mise en lumière entièrement gratuit et ouvert à tous, alors que chaque année nous continuons à baisser la fiscalité locale. Avec 183 soirées consécutives d'illuminations cette année, plus d'un million de visiteurs attendus, et d'innombrables manifestations sportives et familiales autour de l'évènement, oui, nous pouvons parler de vrai succès.

Un succès auquel aujourd'hui tout le monde participe bien volontiers, qu'il s'agisse des partenaires fidèles qui nous accompagnent et nous soutiennent dans cette merveilleuse aventure, du personnel de la Ville qui entretient tout au long de l'année le patrimoine mis en scène, des restaurateurs et commerçants qui ont adapté leur rythme à la cadence de l'évènement. Et que dire de vous, Chartrains, qui nous témoignez à chaque édition vos plus vives félicitations... Autant d'encouragements à poursuivre.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 144
AVRIL 2015
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@ville-chartres.fr
www.chartres.fr

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
FRANCK LECHIEIN
BENOÎT DÉSORMEAUX

PHOTOGRAPHIES
MATHILDE GORGES
JACQUELINE BRENNER
SÉBASTIEN JANVIER
LUDOVIC RINGEVAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

IMPRESSION
IMPRIMERIE LÉONCE DÉPREZ

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Dossier

• Incivilités : ensemble réagissons !



22

Urbanisme

• Pôle administratif : un chantier propre



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).



En couverture

La nouvelle scénographie projetée sur la médiathèque, pour la douzième saison de Chartres en Lumières (conception artistique : *Spectaculaires, les allumeurs d'images*).

INFORMATIONS



Bientôt sur vos écrans

L'émission My Food Truck à la clé tournée en décembre dernier à Chartres sera diffusée à partir du lundi 20 avril à 17 h 15 sur France2 et toute la semaine. Bon moment devant votre téléviseur !



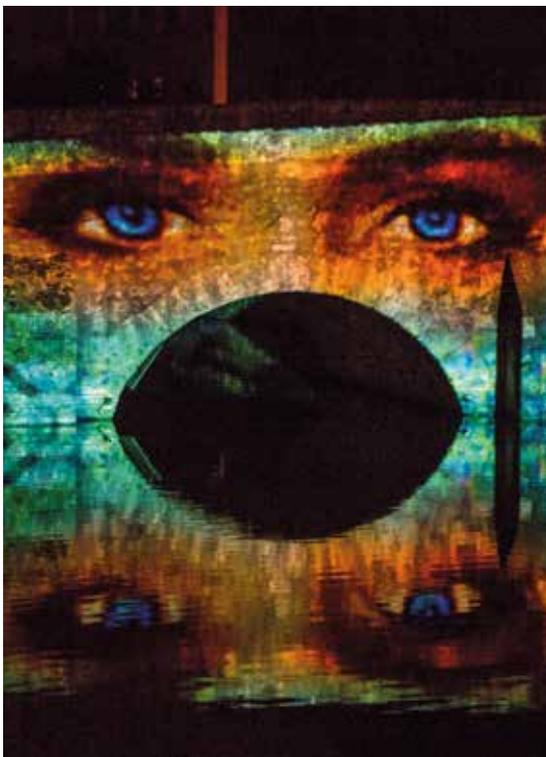
La Poste en travaux

Le bureau de poste, rue de la Volaille, sera fermé pour travaux du mercredi 22 avril au soir jusqu'au mardi 2 juin à 14 h. Le service sera reporté vers le bureau de poste boulevard Maurice-Viollette, à côté de la médiathèque.

31

Animation

- Chartres en Lumières, c'est parti !



39

Culture

- Nouvelle saison culturelle



Incivilités

Ensemble réagissons !



Au terme de plus de six mois de visites de quartier, Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge du cadre de vie, dresse un état des lieux sans appel : il y a du laisser-aller à Chartres ! Les incivilités sont nombreuses et les habitants manifestent un agacement grandissant, quel que soit le quartier visité. Une crotte de chien non ramassée, un sac poubelle abandonné au pied d'un container, un véhicule garé devant une sortie de garage... Autant de petites choses qui pourrissent le quotidien ! Face à ce constat, Dominique Dutartre lance l'offensive, et une ultime campagne de sensibilisation aux règles du «bien-vivre ensemble». Rencontre.

Votre Ville: Depuis le début de vos visites de quartiers, quels sont les retours que vous tirez de vos rencontres avec les habitants ?

Dominique Dutartre: Les Chartrains qui participent à nos visites viennent pour exprimer leur agacement. Ils sont excédés par des incivilités de tous ordres et de plus en plus nombreuses, qui touchent à l'image et au confort de leur quartier. Celles que l'on retrouve le plus régulièrement sont liées à l'environne-

ment : le dépôt sauvage d'ordures ménagères arrive en haut du tableau. Dans tous les quartiers de la ville ou presque, les Chartrains ont la chance d'avoir des conteneurs enterrés. Pour autant, on retrouve encore des sacs abandonnés.

La dépose des encombrants pose aussi problème. Chartres métropole a adressé à tous les foyers de l'agglomération le calendrier des collectes, pourtant, il arrive encore que des canapés, du mobilier ou des cartons volumineux soient abandonnés sur

les trottoirs, au beau milieu de la ville. Quant aux crottes de chien, c'est un fléau complètement anormal au vu des 72 canisites installés dans tous les quartiers, des distributeurs de sacs à déjections canines tout aussi nombreux et à la mise à disposition de ces mêmes sacs gratuitement au Guichet unique. Depuis l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants, on retrouve aussi beaucoup de mégots de cigarettes à la sortie des établissements malgré la présence de cendriers...

Votre Ville : Concrètement, quelles sont les perturbations engendrées par les incivilités ?

Dominique Dutartre : Un sac abandonné sur un trottoir, en plus de dénaturer le paysage, entraîne d'autres désagréments : il dégage des odeurs en été, il est éventré par les chats errants, etc. Il faut rappeler que des petites incivilités répétées produisent des dégâts plus importants sur la durée : la saleté entraîne la saleté ! Déposez un matelas au coin d'une rue et voyez le résultat une semaine plus tard... Ce sont de mauvais signaux envoyés par certains qui incitent d'autres à la facilité. Cela représente bien entendu un coût pour la collectivité, et surtout, pendant que les équipes interviennent, c'est au détriment de leur mission première, comme l'entretien des espaces verts. Aujourd'hui, malgré le travail des agents du service de propreté, des passages supplémentaires sont parfois nécessaires en journée, pour nettoyer ou ramasser le fruit d'une incivilité. Les appels vers le 44-44 sont de plus en plus nombreux. C'est la raison pour laquelle les gens doivent collectivement s'attacher à respecter les règles du « bien vivre ensemble ». Nous pourrions installer tous les dispositifs pour garantir le confort des habitants, si les gens ne prennent pas le soin d'adopter un comportement citoyen, rien n'avancera jamais.

Votre Ville : Chartres est pourtant une ville où il fait bon vivre... comment réagissez-vous face à ces témoignages ?

Dominique Dutartre : Nous avons la chance de vivre dans une ville qui se développe, avec un budget considérable consacré à l'entretien et au réaménagement des rues, des agents municipaux qui font un travail remarquable, et des dispositifs qui facilitent le geste citoyen pour tous les Chartains, dans tous les quartiers de la ville. Notre équipe ne peut plus tolérer que les incivilités de ce type



perduent. Je reprends les mots du maire qui a l'habitude de dire que « cela ne sert à rien de proposer les plus beaux projets si les Chartains subissent quotidiennement des désagréments dans leur propre quartier ». Nous avons pour mission de faire régner l'ordre, qu'il s'agisse de la tranquillité des habitants ou de leur cadre de vie. C'est une priorité pour les Chartains. Et donc pour notre équipe.

Votre Ville : Comment compentez-vous sensibiliser la population et obtenir des résultats ?

Dominique Dutartre : Nous devons amener les gens à un plus grand respect de leurs concitoyens et du travail accompli quotidiennement par les agents municipaux chargés de la propreté et de la tranquillité de la ville. Au terme de cette campagne de sen-

sibilisation, nous serons contraints de durcir le ton en verbalisant les contrevenants qui ne se plieront pas au respect de la vie en collectivité. Les caméras de vidéo-protection, aujourd'hui utilisées dans le cadre de la vidéo-verbalisation, pourront servir à verbaliser d'autres infractions aux règles de notre collectivité, comme le dépôt sauvage d'ordures ménagères. Si les gens ne se préoccupent pas de l'environnement en général, s'ils ne se sentent pas concernés par la propreté de leur quartier ni par le bien-être de leurs voisins, ils seront peut-être plus sensibles aux amendes que leurs mauvaises habitudes pourront leur coûter... La Ville prendra toutes les mesures pour limiter les débordements inacceptables que nous constatons à chaque visite de quartier. Nous voulons une ville propre et les Chartains nous font confiance pour assurer notre mission.

Quelques règles de civisme

• Peut-on déposer son sac d'ordures ménagères où l'on veut ?

NON Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé (à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente), des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, est prévu et réprimé par l'article R 632-1 du code pénal, modifié par le décret n°2010-671 du 18 juin 2010 -art.4. Le contrevenant encourt une amende forfaitaire de 2^e classe, soit 35 euros.

Cet article du Code pénal s'applique pour les dépôts sauvages en dehors des créneaux horaires prévus, des déjections canines ou encore au fait d'uriner dans la rue.

Incivilité

Définition : comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

• Peut-on abandonner son sac d'ordures ménagères au pied des conteneurs enterrés ?

NON Pour les secteurs équipés de conteneurs enterrés, les sacs sont à déposer à l'intérieur des conteneurs. L'abandon de déchets au pied des colonnes peut être considéré comme un dépôt sauvage et est passible d'une amende.

• Puis-je déposer ce que je veux dans les conteneurs enterrés ?

NON La signalétique apposée sur les conteneurs enterrés indique le type de déchets collectés et les



consignes de tri à respecter (ordures ménagères en sacs, déchets recyclables en vrac...). Des ordures ménagères déposées dans un conteneur destiné au tri des déchets recyclables vont générer des prestations de tri, transport et traitement complémentaires. Ces prestations engendrent notamment des surcoûts pour la collectivité.

• Si je n'ai pas de moyen de transport approprié, est-il possible de déposer des encombrants sur le trottoir en même temps que les déchets ménagers ?

NON Les objets encombrants sont collectés en porte-à-porte au moyen de bennes de collecte spécifiques. Il est donc important de respecter les calendriers des collectes qui vous permettent de sortir les encombrants au bon moment.

• Est-ce que je peux brûler mes déchets dans le jardin ?

NON sauf exception, le brûlage est interdit. Selon l'arrêté municipal 1455/97 du 24/11/97, le contrevenant encourt une peine d'amende de 1^{re} classe, soit jusqu'à 38 euros, prévu par l'article R 610- 5 du Code pénal.

• Est-ce aux propriétaires de couper les branches qui dépassent sur les trottoirs, de balayer les feuilles mortes ou de retirer la neige devant les habitations ?

OUI Le nettoyage des chaussées des voies ouvertes à la circulation publique est assuré par les services municipaux. Les trottoirs, eux, sont soumis à l'entretien des propriétaires. Les branches peuvent gêner les piétons mais aussi masquer les panneaux de signalisation,

la police municipale peut donc mettre en demeure le propriétaire d'effectuer ces travaux. Si rien n'est fait, l'élagage est effectué par les services de la Ville aux frais du propriétaire. Pareil pour le désherbage, le ramassage des feuilles mortes ou la neige en période hivernale. Selon le règlement de voirie communal N°12/4825 du 22/11/2012, le contrevenant encourt une peine d'amende de 1^{ère} classe, soit jusqu'à 38 euros, prévu par l'article R 610-5 du Code pénal.

• Ai-je le droit de coller des affiches dans la rue ?

NON Il est interdit d'apposer des inscriptions, banderolles, affiches, papillons, prospectus, tags ou graffitis sur les bancs communaux, sur le mobilier urbain, sur la signalisation routière, ou sur les supports d'éclairage public. Tout affichage de ce type peut faire l'objet d'un enlèvement par les services municipaux, aux frais du contrevenant s'il est identifié. Arrêté municipal 631. L'article R418-3 du code de la route régit l'apposition sauvage sur les panneaux, supports d'éclairage... ainsi que sur tous autres équipements intéressant la circulation routière.

La répression est prévue par l'article R418-9 du code de la route. Le fait de contrevenir aux dispositions des articles R. 418-2 à R. 418-7 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (soit jusqu'à 1500 €).

En revanche, des panneaux d'expression libre sont disponibles dans chaque quartier.

• Est-ce une obligation de ramasser les déjections de son chien ?

OUI Dès que le propriétaire ou le détenteur d'un chien se trouve sur le domaine public, il doit ramasser les déjections de son animal. Dans le cas contraire, une amende est prévue soit par l'article 165 du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral du 4/11/85) d'un montant de 135 €, soit par l'article R632-1 du Code pénal, le contrevenant encourant alors une amende forfaitaire de 2^e classe, soit 35 euros. À Chartres, c'est ce deuxième cas de verbalisation qui est privilégié. Les déjections peuvent être abandonnées uniquement dans les endroits prévus à cet effet, à savoir les 72 canisites répartis dans la ville.





• Doit-on toujours tenir son chien en laisse ?

OUI Dès que le propriétaire ou le détenteur d'un chien se trouve sur le domaine public, l'animal doit être tenu en laisse. Sa longueur n'excédera pas 2 mètres afin de préserver la sécurité et la commodité de passage. Le contrevenant encourt une peine d'amende de 1^{re} classe, soit jusqu'à 38 euros, prévu par l'article R 610- 5 du Code pénal (violation des interdictions ou manquement aux obligations édictées par l'arrêté municipal n° 12/850 du 06 mars 2012, article 2, relatif à la circulation des chiens et à l'obligation de ramassage des déjections canines).

• Peut-on se garer sur un trottoir si on fait attention à ne pas gêner ?

NON Il s'agit d'une infraction prévue par l'article R 417-10 du Code de la route qui prévoit une amende forfaitaire de 2^e classe, soit 35 euros.

Il prescrit également la mise en fourrière du véhicule.

• S'il y a beaucoup de places dans un parking, est-ce que je peux stationner sur deux emplacements ?

NON Le contrevenant encourt une amende forfaitaire de 2^e classe, soit 35 euros, pour un stationnement gênant l'accès ou le dégagement d'un autre usager, prévu par l'article R 417-10 alinéa 5 du Code de la route.

• A-t-on le droit de rouler à vélo sur un trottoir ?

NON Seuls les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent utiliser les trottoirs, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons (R412-34). Le cycliste adulte encourt quant à lui une amende forfaitaire de classe 4, soit 135 euros.

Toutefois, à Chartres, les boulevards du cœur de ville ont été aménagés de façon à rendre possible la cohabitation entre les vélos et les piétons. Ils sont larges et l'on peut donc parfaitement les emprunter à vélo.

• Avec un deux-roues motorisé, je peux circuler en zone piétonne à faible allure ?

OUI Mais dans certaines mesures. L'accessibilité à l'aire piétonne est réglementée par l'arrêté municipal 15/1011 du 25/02/15.

L'article R110-2 du Code de la route précise que seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone piétonne sont autorisés à circuler à l'allure du pas. Les piétons restent prioritaires.

La circulation d'un deux-roues motorisé est tolérée à condition que le conducteur conserve l'allure du pas, et qu'il n'occasionne pas de gêne pour les piétons.

L'infraction qualifiée « *vitesse excessive eu égard aux circonstances* » est susceptible d'être relevée, selon l'article R 413-17 alinéa 1 du Code de la route, une amende forfaitaire mino- rée de classe 4 bis, soit 90 euros peut être appliquée.

• A-t-on le droit de faire du bruit dans la journée ?

NON On considère qu'il y a « *tapage diurne* » entre 7 h et 22 h dès que les bruits de comportement « *excèdent les inconvénients normaux de voisinage* » ou « *par manque de précaution* ». Tout comme le tapage nocturne, le contrevenant encourt aussi en journée une amende de 3^e classe en cas de constat par les forces de l'ordre, soit jusqu'à 450 euros, prévu par l'article R 1334-1 du Code de la santé publique ou R 623-2 du Code pénal.

• Est-il possible de tondre à tout moment de la journée ?

NON Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers sont considérés comme une « *nuisance* » en dehors des horaires prescrits par l'arrêté municipal n°021350

de 2002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Le contrevenant encourt une contravention de 3^e classe en cas de constat par les forces de l'ordre, soit jusqu'à 450 euros.

• Peut-on consommer de l'alcool sur la voie publique ?

NON La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique du 1^{er} avril au 31 octobre, selon un arrêté municipal. Cette interdiction est appliquée sur des places et des rues listées dans le dit arrêté. Le contrevenant encourt une peine d'amende de 1^{ère} classe prévue par l'article R 610-5 du Code Pénal, soit jusqu'à 38 euros, en cas de violation de l'interdiction et des manquements aux obligations indiquées par l'arrêté municipal.

• Peut-on se rassembler à l'entrée des immeubles en gênant l'accès pour les résidents ?

NON Le fait d'occuper en réunion les espaces communs d'un immeuble collectif d'habitation, d'entraver délibérément l'accès ou la circulation des personnes est un délit prévu par l'article L 126-3 du Code de la Construction et de l'habitation. Il prévoit pour les contrevenants, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux mois et une peine d'amende pouvant atteindre jusqu'à 3750 euros.

• Ai-je le droit de m'installer dans la rue à ma guise pour chanter, demander de l'argent, vendre un journal ou des objets ?

NON L'occupation du domaine public est réglementée et soumise à une autorisation délivrée par l'autorité municipale. Le contrevenant encourt une contravention de 5^e classe soit jusqu'à 1500 euros pour l'occupation illicite du domaine public, prévue par l'article R 116-2 de Code de la voirie routière.



Ce que les incivilités ont coûté à la Ville et donc aux contribuables en 2014 :

- Détérioration et vandalisme sur mobilier urbain (bancs, corbeilles, tripodes de jeux pour enfants, panneaux de signalisation, bornes, potelets, etc) : 54 000 €
- Percussions bornes zone piétonne : 28 000 €
- Pollution visuelle (tags et graff) : coût pour traitement d'un m² graffé : 53 €
- Non respect du règlement de collecte des déchets (dépôts sauvages et des encombrants hors présentation à la collecte) : 563 interventions (hors tournées programmées) pour un coût de 11 500 €
- Dégradation du fleurissement (dégradation des massifs et jardinières du cœur de ville) : 1 500 €
- Dégradation des pelouses (stationnement ou circulation sur les pelouses) : 4 000 €
- Dégradation des plantations (arbustes arrachés, cassés) : 500 €
- Vandalisme sur les arbres (en moyenne deux arbres morts par an à cause de pelurage de l'écorce avec un couteau ou les crocs d'un chien, ce qui est le plus fréquent actuellement).
- Vandalisme des décorations de Noël, des dispositifs d'arrosage intégré, etc (vol ou casse) : 1 700 €



Une vie de chien à Chartres !

Test original cette fois. Original et presque contraignant... En effet, par ce beau matin ensoleillé, j'ai rendez-vous avec Babou, un labrador couleur sable d'une quarantaine de kilos. Original ? Oui. Nous allons ensemble visiter un canisite du centre-ville ! Contraignant ? Oui. La rencontre est fixée à 7 h15...

Impossible de parler du chien en ville sans évoquer la propreté. Un sujet qui fait grincer les dents de toutes les municipalités et qui hérisse les citoyens fatigués d'essuyer les virgules sur les trottoirs... Lancez ce sujet de discussion, c'est le tollé général ! Un peu comme pour la corrida, la chasse ou la politique. Et souvent la même conclusion : « *Qui n'aime pas les chiens, n'aime pas les gens !* » Les crottes de chien, c'est donc un sujet sérieux...

Le réveil sonne. Je me lève, me prépare. Je descends dans la rue. Aujourd'hui, je passe la journée en ville !

Au loin, j'aperçois déjà Babou qui renifle le sol. Son bandana bleu autour du cou remue au rythme de sa queue. À ce moment-là, on ne peut pas dire qu'il ne soit pas content de sortir. Il est HEUREUX ! « *Direction la cathédrale !* », précise Fred, son maître. Habituellement familier du canisite de l'hôtel de Ville, le labrador de 9 ans préfère désormais se rendre sur le parvis. « *Le temps des travaux. Et puis il*

rencontre d'autres chiens là-bas. Comme son pote Canaille qui vit aussi dans le coin. C'est un peu le rendez-vous des amis ! »

À peine arrivé, il se rue dans le canisite pour y retrouver l'odeur de ses camarades. Concentré à y décrypter les différents messages... Un vrai réseau social !

Armés de sacs plastiques, Fred surveille toujours du coin de l'œil. « *Au cas où, j'ai toujours mes sacs. Pour moi, il y a assez de canisites en ville. Ce qu'il manque, c'est juste du civisme !* »

Cela nous a pris 30 minutes. Au final : un chien épanoui, un maître content du devoir accompli et un quartier clean !

Plus tard dans la matinée, je descends place Saint-Pierre. J'évite au dernier moment de mettre le pied dans une... Et ce n'est pas la seule, à proximité de l'église, le sol en est jonché !

Ce manque de civisme peut énerver les maîtres précautionneux, comme Fabrice, que je vois ramasser le « paquet » déposé par sa chienne Feedjy. Certes, Fabrice préférerait disposer d'un espace plus grand pour son compagnon à quatre pattes : « *Les chiens n'ont droit à aucune pelouse dans les jardins publics. Ce serait bien de les y autoriser tôt le matin et le soir après 20h...* »

15h. Boulevard Chasles. J'aperçois de l'autre côté de la rue, un maître et son chien. Ce dernier apprécie tellement le trottoir qu'il s'y pose à deux reprises ! Et le binôme continue son

chemin comme si de rien n'était...

Alors c'est peut-être le test, ou le fait d'aimer ma ville, ou de savoir que d'autres font l'effort eux... Mais je traverse la rue et décide d'intervenir. Je vous laisse imaginer la scène...

« *Bah tu sais quoi, si ça te gêne tant que ça... t'as qu'à le faire toi... !* »

Certains ont encore beaucoup à faire en matière de civisme...

Avec cette journée de test, j'avais anticipé un rouleau de sacs en réserve... La Ville propose pourtant tous les services pour lutter contre la saleté : distributeurs de sacs plastiques (Office de Tourisme, Guichet unique), nombreuses poubelles, canisites (treize rien que dans le centre-ville), balayage, nettoyage des rues...

Que celui qui ne souhaite pas vivre dans une ville propre lève le doigt ?

À Chartres, on n'a pas à se plaindre...



Mathieu Durand.

Pour vous j'ai testé...



Le fleurissement,
partout dans la ville.



Concours des Maisons fleuries

FICHE À RETOURNER À

Mairie de Chartres,
direction de la Communication,
Place des Halles
28019 CHARTRES Cedex

FICHE D'INSCRIPTION 2015

Nom du candidat :
(en lettres majuscules)

Prénom :

Adresse complète : n° rue

appt n° étage

n° tél

email :

- Maison avec jardin
- Maison avec décor floral planté sur la voie publique
- Balcon ou terrasse
- Fenêtres et murs seulement
- Immeuble collectif privé
- Immeuble Chartres Habitat
- Hôtel, café, restaurant
- Autre commerce, entreprise artisanale ou industrielle

**Pour faciliter la visite du jury,
le fleurissement doit être visible de la rue.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 MAI 2015

Concours des
Maisons fleuries
**Inscrivez-
vous
avant le
31 mai !**



L'appel est lancé par Domi-
nique Dutartre, adjointe en
charge de la proximité et du
cadre de vie :

« Comme chaque année, la Ville de Chartres ouvre son concours des maisons et balcons fleuris, avec pour objectif de promouvoir ces initiatives individuelles. Le jury récompense et met en avant toutes celles et ceux qui font un effort particulier de création horticole, pour leur plaisir ou celui d'offrir aux passants et promeneurs la vision d'un site agréable. Votre participation est un gage d'intérêt et de contribution à l'excellence de l'image de notre ville et nous vous attendons nombreux à renvoyer le bulletin d'inscription ci-contre. »



Jardinage

Le rempotage

C'est le printemps ! Les plantes méritent des soins et de l'attention. Cette opération indispensable au bon développement des plantes cultivées se réalise au printemps, période favorable juste avant le redémarrage de la végétation.

Voici les étapes principales pour bien repoter



- Utilisez un terreau de bonne qualité, adapté à la plante repotée (vous pourrez ajouter un peu de terre de jardin pour les plantes qui sont gourmandes).



- Prenez un pot plus grand que le précédent (diamètre de 2 cm plus grand) et garnissez le fond de graviers, de billes d'argile ou d'un tesson de pot pour un bon drainage, puis d'une couche de terreau.



- Sortez la plante de son ancien pot. Avec une petite griffe ou une vieille fourchette, retirez un peu de terre en « peignant » les racines (détruire partiellement le chignonage : les racines qui s'enroulent dans le pot).



- Placez la plante dans le nouveau pot et comblez avec du terreau, en le tassant légèrement avec les doigts, de façon à éviter toute poche d'air résiduelle.



- Pour finir, arrosez copieusement la plante.

Lorsqu'il devient trop compliqué de changer de pot (très grande plante), vous pouvez vous contenter de réaliser un « surfacage » :

- Enlevez un maximum de terre du pot, en allant jusqu'aux premières racines sans les abîmer, puis vous remplacez la terre par du terreau.



- N'oubliez pas de bien arroser le tout !

C'est ainsi que d'année en année vous pourrez profiter de vos plantes qui grandiront et qui vous raviront tous les jours de leur présence harmonieuse.

EMMANUEL TARDY

Objectif nature!

Animateur commercial chez Lorillard, Emmanuel Tardy est aussi un amoureux de la nature et photographe à ses heures perdues... Enfin, ça c'était avant. Avant que son talent ne soit primé lors du concours international de photo animalière Festimages Nature, le 1^{er} février dernier. Lauréat parmi 4000 propositions de photographes amateurs et professionnels, c'est aujourd'hui un artiste reconnu qui prépare déjà l'après...

« Depuis que je suis gamin, j'ai toujours aimé me promener dans la nature avec mon grand-père. Il m'a appris tous les rouages de l'observation animalière ». Emmanuel Tardy n'a jamais suivi de formation de photographie. En parfait autodidacte, il a d'abord été guidé par sa passion pour la nature et le monde animal. C'est au fil de belles rencontres que l'envie lui est venue de dompter l'objectif



et les distances focales, pour mieux capturer les instants furtifs du règne animal, qui le touche tellement.

« J'ai commencé par faire de mauvaises photos, mais j'ai persévéré. J'avais envie de réussir, j'ai donc été très patient : je me suis documenté, je suis allé voir de nombreuses expositions pour comprendre les techniques et rencontrer des photographes professionnels. » Parmi ces rencontres, il y en a une déterminante, avec Gérard Soury, photographe professionnel spécialisé dans la photographie sous-marine. En préparation d'un livre sur les baleines, il propose à

Emmanuel de l'accompagner pour lui servir de guide et lui permettre ainsi d'appréhender les exigences de la profession. Une formation improvisée naît de cette rencontre entre les deux hommes. Emmanuel s'envole alors pour le Mexique, les Açores, la Patagonie, et plonge dans le petit monde des naturalistes chasseurs d'images.

En immersion dans ce microcosme de passionnés, il multiplie les rencontres avec des photographes animaliers professionnels, et travaille avec acharnement au perfectionnement de sa technique. *« J'allais*



Clair obscur, Emmanuel Tardy

beaucoup sur les forums, je lisais énormément afin de comprendre quelles techniques étaient les plus appropriées pour traiter le paysage, la vie nocturne ou le vif... ». Avec l'arrivée du numérique, l'apprentissage d'Emmanuel s'accélère. Mais cette technologie favorise aussi l'émergence de nombreux photographes qui s'adonnent à la photo animalière avec frénésie. Les exigences d'Emmanuel deviennent

alors toutes autres : maintenant, il faut faire la différence ! « Un beau cliché doit raconter une histoire, c'est comme une musique, c'est assez subjectif. Mais je pense avoir une vraie signature : des photos souvent sombres, voire noires, parfois

tristes. C'est ma façon à moi de voir la nature, un milieu difficile, où il faut se battre... »

Et pour ce qui est de se démarquer de la pléthore de clichés animaliers qui commence à se déverser sur Internet, Emmanuel marque encore un point. Et pas des moindres. Le

1^{er} février dernier, il remporte le prix du Jury du 7^e concours Festimages Nature, organisé à Laval sous l'égide d'Yves Chauvin : deux jours d'exposition photo autour de la nature, à l'issue desquels est sacrée l'œuvre d'un artiste photographe. Cette année, plus de 4000 photos ont été proposées à Kyriakos Kaziras, président du jury et figure emblématique de la profession. Le cliché d'Emmanuel sort lauréat...

Subtile proposition artistique d'une extrême sensibilité, le cliché est étonnant. Pris en Finlande, où Emmanuel passait ses vacances, il met en scène un ours... ou plutôt une éclipse d'ours. « C'était ma dernière soirée sur place, les conditions climatiques étaient difficiles, la lumière très mauvaise et les animaux plutôt absents. C'est au terme d'interminables heures à attendre dans un affût que la magie s'est produite : les nuages se sont écartés pour laisser percer les rayons d'un soleil couchant et un ours est arrivé ». Emmanuel capture cet instant de grâce : une photo complètement noire, où le seul contour de l'animal est dessiné par la projection du soleil. « On produit une très forte

adrénaline à vivre ces moments rares. Certains font du parapente, moi je me confronte au monde animal sauvage. C'est dans cette discipline que je puise le plus d'émotions. »

Emmanuel projette aujourd'hui de monter sa première exposition.

« J'ai des milliers de photos dans mon ordinateur que je n'ai jamais montrées à personne. C'est peut-être le moment de mettre en valeur la diversité du travail que j'ai réalisé jusqu'à maintenant. » Le thème sera sans doute inspiré de la photo primée. En mars dernier, ce même cliché a reçu la mention « admirable Work », lors de l'Oasis Photo Contest en Italie. Sur 24000 photos présentées, il figure parmi les 230 finalistes et sera publié dans le livre édité par le concours.

« Ce que ces récompenses représentent pour moi ? Une grande fierté, car mon travail est aujourd'hui reconnu par des grands noms de la profession. C'est aussi le début de quelque chose, ces distinctions me donnent envie d'aller plus loin. Il faut que je confirme l'essai ».

www.naturanossa.com



Visite de quartier du 10 mars

Il n'y a pas de petite infraction, donc pas de petite réaction !



À chaque visite de quartier, les problématiques abordées se ressemblent. En basse ville, le respect des règles du « bien vivre ensemble » sont à l'ordre du jour. Qu'il s'agisse du dépôt des sacs de déchets ou du respect d'un sens interdit, chacun a pu prendre conscience du dérapage de certains comportements.

Cela aurait pu être un bel après-midi dans le quartier de la basse ville, au bord de l'Eure, avec vue sur la Cathédrale, la magnifique église Saint Pierre et les maisons à l'architecture typique. C'était sans compter sur ce que Dominique Dutartre, adjoint au maire en charge de proximité, appelle « **ce qui exaspère** ».

Le secteur de la rue de la Porte Morard est équipé de conteneurs enterrés. La plupart des riverains se disent conquis par ce système qui leur apporte un certain confort et dont ils respectent les conditions d'utilisation. Néanmoins des points de dépôts sauvages, appelés « *points noirs* », demeurent. **Rien ne sert de constater sans agir !** Un agent de surveillance du service déchets de Chartres Métropole examine les cartons, ouvre les sacs poubelles, trouve les éléments qui permettent à la Police municipale de dresser un procès verbal de 35 euros. Chacun prend alors conscience de la difficulté de l'exercice et des conditions nauséabondes d'intervention, mais aucun ne cache sa satisfaction quand, une fois les contrevenants identifiés, l'infraction est sanctionnée. Au cours de cette visite, trois contrôles sont ainsi effectués. « *Et dire que cette dame n'habite même pas le quartier ! Elle s'est débarrassée de son sac poubelle, quelle honte !* ».

Quelques minutes plus tard, même argument. « *Je n'habite pas là !* » rétorquent deux automobilistes interpellés par José Rolo (adjoint au maire

chargé de la tranquillité), alors que tous deux empruntent la rue de la Tannerie en sens interdit. « *Ah bon, en sens interdit ? Mais je la prends régulièrement, je ne savais pas !* ». Sauf qu'un énorme panneau jaune indique, à l'angle de la rue de la Corroierie et du pont des Minimes, qu'un changement du sens de circulation est intervenu **depuis le 28 janvier dernier**. Quelques mètres plus loin, un panneau d'interdiction se dresse à l'entrée de la rue de la Tannerie... Les riverains présents sont agacés. Ils précisent en aparté à la policière municipale que, en plus, la vitesse « 20 » réglementaire dans le secteur n'est absolument pas respectée. José Rolo met en garde les deux « *distracts* » : la prochaine fois, la contravention sera de 135 euros avec retrait de 4 points !

Dominique Dutartre profite de l'occasion pour répondre aux interro-

gations sur l'expérimentation des sens de circulation en basse ville. Un parent d'élèves la félicite pour ces changements qui selon lui apportent une plus grande sécurité à la circulation de ses enfants sur les trottoirs. Dominique Dutartre continue à s'interroger sur les remarques négatives, principalement émises par des non-chartrains, ou encore du ressenti des riverains du secteur concerné.

La réponse est claire : la réunion publique qui se tiendra en avril et à laquelle seront uniquement invités les habitants du quartier permettra de tirer le bilan des remarques, de dialoguer ensemble et d'envisager les scénarios à venir.

Une célèbre radio titrait son émission phare « *les auditeurs ont la parole* ». À Chartres, ce sont les habitants qui ont la parole !





Chantier de réfection de voirie

Un processus cohérent, des étapes indispensables

Les chantiers de réfection de voiries se multiplient à Chartres, dans l'hyper-centre comme dans les quartiers périphériques, et nombreux sont les Chartrains qui s'interrogent sur la façon dont sont menées ces opérations. Quand certains ont l'impression que le travail des concessionnaires est achevé au vu des tranchées rebouchées, ils sont étonnés de voir quelques semaines après ces mêmes tranchées réouvertes pour de nouvelles interventions... avant l'étape du terrassement. Explications.



En préambule, il est important de détailler les modes opératoires des travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage par la Ville.

Prenons l'exemple du projet de la rue Rabuan-du-Coudray. La réfection de la rue a été réalisée en concertation entre les Villes de Chartres et Lucé, Chartres métropole et le SDE 28, pour les travaux suivants : le renouvellement de la conduite d'eau potable et la reprise de l'ensemble des branchements, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication ainsi que la reprise des branchements, le renouvellement d'un câble moyenne tension, ainsi que le remplacement de l'éclairage et la restructuration de la rue (création d'un cheminement PMR, réfection des trottoirs et de la chaussée, matérialisation de places de stationnements, ...).

Au début de cette opération, une enquête a été menée auprès des différents concessionnaires et des deux communes concernées pour recueillir les besoins de travaux soit de modernisation, soit de remplacement de branchements ou de réseaux, soit de branchements nouveaux. L'analyse a permis de définir les travaux nécessaires et préalables aux travaux proprement dits de réfection de la voirie. Pour les travaux de voirie, des contraintes fortes sont imposées aux entreprises. En effet, la rue peut être barrée pour les besoins des chantiers

mais l'accès (véhicules et piétons) des riverains doit rester possible, sauf dans le cas d'une tranchée ouverte devant leur entrée. Les zones de stationnement sont gérées selon l'avancement du chantier et les interdictions sont limitées à l'emprise du chantier. La gestion de la collecte des déchets ménagers est aussi conduite au mieux pour ne pas pénaliser les riverains.

Le phasage des travaux est défini de manière logique et coordonné entre les différents prestataires

Pour la rue Rabuan-du-Coudray, le planning a été défini ainsi : remplacement de la conduite d'eau par Chartres métropole avec remplacement des branchements de riverains par le Syndicat Départemental d'énergie d'Eure-et-Loir. Ces travaux consistent en l'enfouissement des réseaux aériens électriques et de télécommunication, avec reprise des branchements de tous les riverains et une coordination avec ERDF pour le remplacement d'un câble moyenne tension de distribution d'électricité et les travaux de réfection de la voirie. Pour tenir compte des riverains, ces différentes interventions ont été organisées en phases, pour leur permettre de ne pas être trop gênés par les travaux.

Ainsi, dans le cas de la rue Rabuan-du-Coudray, les travaux de réfection de la voirie ont été réalisés

en trois phases : de la rue du Maréchal-Leclerc à la rue Jean-Roux, de la rue Jean-Roux à l'impasse Rabuan-du-Coudray puis de l'impasse à la rue Maunoury.

Pourquoi les entreprises n'interviennent pas toutes en même temps ?

Les chantiers doivent respecter des règles en termes de sécurité tant pour les riverains que pour les employés des entreprises. S'agissant d'entreprises qui travaillent dans des domaines très différents (réseaux d'eau ou d'électricité) et pour tenir compte des contraintes liées à la présence de riverains et au maintien de leurs conditions de vie, l'intervention simultanée des entreprises n'est pas envisageable.

Le Code du travail prévoit un certain nombre de dispositions concernant la coordination des mesures de prévention pour les opérations de bâtiment et de génie civil.

Ces dispositions indiquent que lorsque plusieurs entreprises ou travailleurs indépendants sont appelés à intervenir dans des opérations de génie civil, la mise en place d'une

coordination de sécurité est rendue obligatoire. Le principal objectif est de prévenir les risques résultant de leurs interventions (simultanées ou successives) et de promouvoir l'utilisation des moyens communs.

Pourquoi rebouche-t-on les tranchées après l'intervention de chaque entreprise ?

L'activité des riverains nécessite de leur permettre de continuer à circuler pendant les travaux. À l'expérience, il s'avère que le rebouchage provisoire de tranchées fait régulièrement l'objet de réclamations de riverains en raison des difficultés à les maintenir en bon état.

Mais le fait de ne pas reboucher les tranchées engendrerait des risques aussi bien pour les ouvrages que pour les riverains.

Par exemple : une tranchée non rebouchée rue Rabuan-du-Coudray a été la cause, chez un riverain, d'une infiltration importante d'eau.

Ces rebouchages sont réalisés de manière provisoire avec de l'enrobé dit «à froid». Ils permettent de maintenir la qualité de vie des riverains tout en gérant leur sécurité.



Pôle administratif

Un chantier propre

Le Pôle administratif a été annoncé comme un projet intégrant des normes de développement durable. Vaste sujet, ces préoccupations occupent plus ou moins de place dans notre «imaginaire collectif» actuel. Pour ne pas parler des nombreuses réglementations liées au bâtiment et à l'urbanisme. Si nous laissons au magazine *Votre Agglo* d'avril le soin de présenter l'aspect «développement durable» des futurs bâtiments, nous pouvons d'ores et déjà vous toucher quelques mots du chantier de démolition.



Le chantier de démolition de l'hôtel de Ville est déjà bien avancé.

En cœur de ville, en périmètre sauvegardé, à proximité de commerçants et de résidents... il devait impérativement intégrer les normes d'un chantier propre pour minimiser les pollutions et les nuisances.

Premier objectif: la prévention contre les pollutions

La longue préparation du chantier de démolition a eu pour but de prévenir toutes les pollutions liées à la toxicité de certains matériaux : poussières

d'amiante notamment. Les sociétés qui sont intervenues en amont ont donné leur quitus après avoir inspecté les bâtiments sous toutes leurs coutures et s'être assurés que les matériaux concernés ont bien été retirés.

Deuxième objectif: la réduction des nuisances

Bruits, poussières, risques pour la santé... un chantier de démolition et de construction et immanquablement générateur de nuisances, plus ou moins maîtrisables.

Concernant le bruit, un niveau acoustique maximum est fixé, ajusté selon

l'environnement du chantier. En zone urbaine, il est toléré jusqu'à 100 décibels (dB). La solution de la pelle (25 m de flèche!) est l'une des plus économes en bruit: elle ne génère au maximum que 82 dB... soit le bruit de son moteur. Les horaires de chantier, quant à eux, sont limités à des périodes de confort pour les riverains: 8h-12h et 13h15-17h15... soit en deçà des limites horaires autorisées.

De son côté, le recours à une découpeuse réduit pratiquement à zéro les dangers de projections accidentelles de gravats. La palissade de chantier obéit d'ailleurs aux normes de protection de chantier, tant dans le périmètre circonscrit que dans sa



hauteur. Enfin, cet outil mécanique évite le recours à toute matière dangereuse...

Malgré tout, on ne peut éviter la production de saleté et de poussière notamment. Pour la limiter, une brume d'eau est régulièrement diffusée sur les éléments de bâtiment que la découpeuse attaque. Cela minimise la diffusion des poussières qui s'amalgament au contact des gouttelettes d'eau, et ne génère pas pour autant de boue.

Troisième objectif : valoriser les déchets

Poussière, boue... en matière de déchets, il restait à parler des gravats. Pour l'instant, les éléments de béton sont mis à contribution pour niveler, au fur et à mesure de la démolition, les niveaux de sous-sols de l'hôtel de Ville et permettre à la pelle d'avancer. Tôles, fers et bois sont stockés dans des bennes et rejoindront, avec les



gravats de béton, des filières de traitement appropriées.

Une fois la démolition finie, et au moment du démarrage des constructions, le remblai sera évacué par camions après que les plus gros morceaux de bétons auront été fragmentés par la découpeuse. Le recours à une broyeuse à béton, qui permettrait d'optimiser le remplissage des bennes, n'a pas été retenu : trop de bruit, trop de poussières.

Délicate à gérer en centre ville, la circulation des engins de chantier a été strictement limitée au circuit fermé des rues au Lin, des Côtes et aux Ormes, en concertation avec le chantier du Crédit Agricole voisin, et avec l'aménagement des fermetures au public et des restrictions des stationnements.

Poursuite du chantier

La découpeuse devrait avoir terminé la démolition de l'aile Maunoury dans la deuxième semaine d'avril, après avoir précautionneusement désolidarisé le bâtiment de l'hôtel classé. Pendant ce temps, le curage (extraction des matières légères, câbles, cloisons, etc.) de l'ancienne maison de l'Archéologie aura été fini, préparant ce bâtiment pour la démolition, à son tour.

Info Guichet unique

Si vous prévoyez un voyage à l'étranger cet été, anticipez votre demande de renouvellement de passeport. Le délai est d'un mois pour son obtention.



Vacances de printemps

Toutes les activités dans les maisons pour tous



Photos non contractuelles

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres

Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 27 avril

Matin : accueil libre
Après-midi : futsal

Mardi 28 avril

Sortie accro-branche

Mercredi 29 avril

Matin : patinoire
Après-midi : bowling

Jeudi 30 avril

Matin : accueil
Après-midi : multisports

Lundi 4 mai

Matin : accueil libre
Après-midi : futsal

Mardi 5 mai

Matin : gym
Après-midi : cinéma

Mercredi 6 mai

Sortie au musée de l'Art ludique à Paris

Jeudi 7 mai

Matin : accueil
L'après-midi : multisports

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois

Tél. 02 37 88 45 01

Lundi 27 avril

Matin : accueil /jeux aux choix
Après-midi : piscine complexe Odysée /multisports.

Mardi 28 avril

Matin : trampoline.
Après-midi : pétanque

Mercredi 29 avril

Matin : patinoire
Après-midi : grand tournoi de badminton

Jeudi 30 avril

Journée : visite du zoo de La Flèche

Lundi 4 mai

Matin : accueil /jeux aux choix
Après-midi : piscine complexe Odysée /multisports.

Mardi 5 mai

Journée pêche : venez avec nous passer une journée agréable et découvrir différentes techniques de pêche.

Mercredi 6 mai

Matin : jeux vidéo
Après-midi : êtes-vous prêts à relever le défi ?

Jeudi 7 mai

Matin : ateliers cuisine à la Maison du Saumon.
Après-midi : escrime

→ Renseignements

Direction de la Jeunesse
et des Sports
Tél. 02 37 18 47 70.
www.chartres.fr



MPT des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand

Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 27 avril

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)

Après-midi : futsal

Mardi 28 avril

Matin : escrime

Après-midi : piscine de l'Odysée

Mercredi 29 avril

Matin : kinball

Après-midi : cinéma

Jeudi 30 avril

Journée découverte : maison de la magie à Blois

Lundi 4 mai

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)

Après-midi : futsal

Mardi 5 mai

Matin : patinoire de l'Odysée

Après-midi : bowling

Mercredi 6 mai

Journée aventure : combat de sumo gonflable et accrobranche

Jeudi 7 mai

Matin : atelier cuisine

Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances



MPT de Rechèvres Bel-Air

4, allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 27 avril *

Matin : accueil, baby, billard, ping-pong, jeux de société,...

Après-midi : hockey sur gazon

Mardi 28 avril

Matin : aéromodélisme

Après-midi : piscine

Mercredi 29 avril

Accrobranche à Digny : une balade en forêt sans toucher le sol, passer d'arbre en arbre ; dépassement de soi, découverte de nouvelles sensations...

Jeudi 30 avril

Matin : activité master chef

Après-midi : master chef/blind test

Lundi 4 mai

Matin : rugby indoor

Après-midi : tournoi de tennis

Mardi 5 mai

Matin : randonnée VTT

Après-midi : tri-ball

Mercredi 6 mai

Matin : zumba sista party

Après-midi : boxe éducative

Jeudi 7 mai

Matin : kinball sur tatami

Après-midi : tournoi de foot

* Du 27 au 30 avril : stage de peinture libre (voir p. 28)



Alexis Epinette, 13 ans

Votre Ville : Depuis combien de temps viens-tu au centre de loisirs de Rechèvres ?

Alexis Epinette : Ça fait 2 ans que je viens à toutes les vacances et les mercredis.

VV : Pourquoi as-tu participé à l'atelier de la police scientifique ?

AE : J'aime bien chercher dans une ambiance à suspens.

VV : Est-ce que ça correspondait à ta vision du métier de policier scientifique ?

AE : Oui, mais j'étais frustré de ne pas poursuivre l'enquête plus loin : le policier scientifique ne court pas après les voleurs, il reste en laboratoire le plus souvent.

VV : Quel est l'atelier que tu as le plus apprécié ?

AE : J'ai bien aimé l'atelier sur l'ADN.

VV : Reviendras-tu ?

AE : Oui, jusqu'à mes 17 ans...

VV : Sur le programme des prochaines vacances, quelles activités t'intéressent le plus ?

AE : Je souhaite m'inscrire à l'atelier aéro-modélisme -on apprend à piloter des avions-, l'accrobranche de Digny et la randonnée VTT.

Expositions et animations culturelles

N'oubliez pas de consulter les pages du dossier «Agenda-Culture» du magazine.

Vacances de printemps

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après.

Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.

Pour les résidents chartrains :

- mercredi 22 avril de 17 h 45 à 19 h 45.

Pour tous :

- jeudi 23 avril de 17 h 45 à 19 h 45 et les lundis 27 avril et 4 mai de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal, après règlement de la cotisation et dans la limite des places disponibles. Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors, aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation ni inscription ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

Chartrains

Séance de 2 heures 4 €

Séance de 3 heures 5 €

Non Chartrains

Séance de 2 heures 5 €

Séance de 3 heures 6 €

Lieux des activités

Bowling : départ en bus rue des Éparges devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime : salle spécialisée du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet, à côté de la gendarmerie RN10.

Gymnastique, trampoline : complexe sportif de la Madeleine, rue de Eparges.

Équitation : Chartres équitation, avenue Victor-Hugo (route de Nogent-le-Phaye).

Squash : complexe squash, avenue d'Orléans.

Patinage sur glace : hall d'accueil de l'Odysée, rue du Médecin-Général-Beyne.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.



7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 27 avril	Escalade	Tir à l'arc et Frisbee
	Foot en salle	
	Tir à l'arc et Frisbee	Lutte et Foot en salle
Mardi 28 avril	Bowling	Baseball et Gymnastique
Mercredi 29 avril	Équitation	Handball et Badminton
Jeudi 30 avril	Patinage	Hockey et Roller
	Escalade	
Lundi 4 mai	Escalade	Handball et Molky
Mardi 5 mai	Bowling	Baseball et Frisbee
Mercredi 6 mai	Escalade	Tir à l'Arc et Lutte
	Équitation	
Jeudi 7 mai	Escrime	Hockey et Gymnastique
	Patinage	



BIJ Bureau
Information
Jeunesse

Infos BIJ

Avril, le mois de l'info contre les discriminations

Présentation du guide régional Info contre discrim'. Testez-vous avec le discrim'quiz. Un mur d'expression sur les discriminations sera à votre disposition au Bij.

Les métiers de la médiathèque

Le 15 avril

Le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers de la médiathèque. Atelier animé par deux bibliothécaires. Rendez-vous à 14h30 à la médiathèque l'Apostrophe.

Opération jobs d'été

Du 25 avril au 7 mai

Toutes les infos pour vous aider dans vos démarches de recherche de jobs d'été : panneaux d'affichages avec annonces de jobs, aide aux CV et lettres de motivation.

Atelier CV et lettre de motivation

Les 25 et 29 avril à 14h

Venez créer votre CV et votre lettre de motivation.

Places limitées merci de vous inscrire au BIJ.

→ **Bureau Information Jeunesse**
Place de la Cathédrale
3, rue de l'Étroit-Degré à Chartres
Tél. 02 37 23 42 32
Adresse postale :
Bureau Information Jeunesse
Ville de Chartres
Place des Halles
28019 CHARTRES Cedex
bij.chartres@ijcentre.fr
Facebook Bij de Chartres

9/12 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 27 avril	Patinage	Escalade
	Équitation	Trampoline
Mardi 28 avril	Baseball	Squash
		Handball
Mercredi 29 avril	Bowling	BMX
		Footensalle
Jeudi 30 avril	Golf	Tennis de table
	Équitation	Escalade
Lundi 4 mai	Équitation	Squash
	Patinage	Escalade
Mardi 5 mai	Baseball	Basket
		BMX
Mercredi 6 mai	Bowling	Roller
		Escalade
Jeudi 7 mai	Golf	Escrime
	Équitation	Tir à l'arc

12/15 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 27 avril	Équitation	Escalade
Mardi 28 avril	Baseball	
Mercredi 29 avril	Bowling	BMX
Jeudi 30 avril	Golf	Tennis de table
		Escalade
Lundi 4 mai	Équitation	Escalade
Mardi 5 mai	Baseball	BMX
Mercredi 6 mai	Bowling	Escalade
Jeudi 7 mai	Golf	Escrime
		Tir à l'arc



Lucie Vignaud, 8 ans

Votre Ville : Qu'est-ce qui t'a donné envie de revenir aux activités de vacances ?

Lucie Vignaud : Je suis sportive, j'ai bien aimé le programme en février et notamment le trampoline.

VV : Aimes-tu pratiquer d'autres sports ?

LV : Oui, j'aime bien aller aux séances d'escalade et d'équitation.

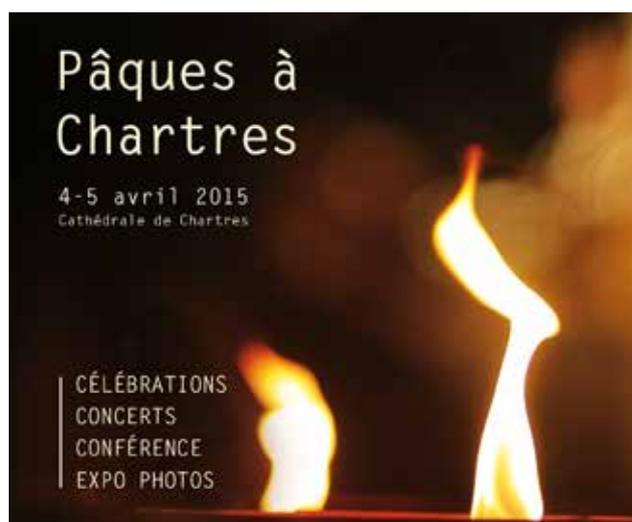
VV : Des envies de nouvelles activités pour les vacances sportives du printemps ?

LV : J'espère pouvoir m'inscrire au handball, au basket, au roller et au badminton.

Pâques à Chartres

Une journée de fête dans la cathédrale

La cathédrale de Chartres ouvre ses portes pour célébrer les fêtes pascales. Les animations proposées, à l'initiative religieuse, s'adressent à tous par leurs contenus culturels. Un événement organisé par la Communauté du Chemin Neuf, en lien avec le rectorat de la cathédrale de Chartres.



Au programme

Dimanche 5 avril

15h: concert de musique sacrée. La chorale de l'université d'Evry interprétera la célèbre *Misa Criolla* de Ramirez et le *Stabat Mater* de Schubert.

17h: Resuscité. Ce temps de prière sera animé à la manière d'un concert de louange très festif et ouvert à tous

18h: conférence de Pâques. L'abbé Grosjean, prêtre du diocèse de Versailles, interviendra sur le thème «*Christ est ressuscité... Vraiment?*».

Toutes les animations sont gratuites.

→ **Communauté du Chemin Neuf**
20, place Jean-Moulin - 28000 Chartres
02 37 20 00 40
chartres@chemin-neuf.org
www.paques-chartres.fr

→ **Rectorat de la cathédrale**
cathedrale@diocesechartres.com
02 37 21 59 08

À ne pas manquer:

Exposition photo «*Voir l'Invisible*», dans le déambulatoire, jusqu'au 24 mai.

Atelier d'expression libre de Chartres

Stage à la maison pour tous de Bel-Air



L'Atelier de Chartres, association créée par Catherine Deroy-Albanese et Gautier Deroy, encourage la création libre et spontanée par la peinture. Des séances d'expression artistique sont proposées, sans thème imposé, permettant à chacun de s'épanouir sans compétition, ni jugement. Un stage est programmé du 27 au 30 avril.

Le stage sera animé par Catherine Deroy-Albanese, peintre et animatrice de L'Atelier de Chartres. Deux séances sont prévues de 9h à 10h30 ou de 11h à 12h30, au choix, à la maison pour tous de Bel Air, 4 allée du Berry.

Tarif: 35 euros, matériel fourni, tout frais inclus.

Pour les enfants entre 3 et 5 ans, la séance de peinture dure 1h.

Pour les plus de 5 ans, adolescents et adultes, la séance dure 1h30.

→ **Renseignements et inscriptions au 06 63 23 96 85**
ou au 09 83 99 35 38,
latelierdechartres@hotmail.com

Dimanche 26 avril, le marché de la Paulée des Vins de Loire

Comme un goût de vacances

Le succès du marché de la Paulée des Vins de Loire augmente d'année en année. Plus d'un millier d'amateurs viennent y goûter le nouveau millésime (2014) des appellations et climats qui bordent le fleuve royal. La fête prendra ce printemps le goût du Gamay.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Prénommé Michel, comme l'archange, il est le fils de Pierre Troisgros, l'un des papes qui créèrent la «nouvelle cuisine» dans les années soixante-dix. Chez lui, l'hérédité vaut garantie, puisqu'il a conservé les trois étoiles de la Table familiale, monument installé à Roanne, dans le département de la Loire, sur le bord aussi de cette Nationale 7, véritable promesse de vacances pour tous les Français d'avant les autoroutes, à l'époque de la croissance heureuse et du plein emploi.

Michel sera l'invité-vedette de la famille Jallerat, à l'occasion de cette 33^e Paulée des Vins de Loire, dédiée traditionnellement à tous les bons vignerons qui s'inspirent de la magie du Grand fleuve.

Mais si du côté de Tours ou d'Angers règnent le cépage chenin (blanc) et le cabernet franc (rouge), là-bas sur les terres granitiques des Côtes roan-

naises, le gamay domine, comme dans les monts voisins du Beaujolais. Chacun viendra donc retrouver le parfum framboisé du jus rouge vif, acidulé comme une promesse d'amour printanière.

Evidemment, les Troisgros ne sont pas pour rien dans la renaissance de ce petit vignoble de 200 hectares où une trentaine de vignerons indépendants élèvent les petits fruits rouges. Bien sûr les amateurs de vouvray et autres chinons et savennières trouveront aussi leur bonheur sous la halle de la place Billard. Et le plaisir de tester, de confronter, de discuter des goûts des uns et des couleurs des autres.

Les amoureux du bourgueil porteront un toast à la mémoire de Pierre Caslot, l'un des seigneurs de l'appellation, disparu cet hiver. Ses vins, eux, seront bien là, éclairés par le sourire de sa fille Stéphanie à qui il confiait depuis quelques années déjà le soin

d'élaborer ces cuvées des Buzardières et de la Chevalerie, véritables métronomes de ce que doit offrir un bon rouge de Loire, millésime après millésime.

Un dernier conseil : si vous avez l'occasion de goûter les premiers vins de la vendange 2014, ne la manquez pas ! Après les plaisirs irréguliers de 2011, 2012 et 2013, voici revenu le bonheur des vins équilibrés, charnus, enchanteurs, à l'image du très bel automne que nous avons vécu l'an dernier. Régal assuré !

Un mot enfin pour rendre hommage à la persévérance chaleureuse des membres de l'Association de la Commune libre de Saint-Brice, propriétaire du dernier vignoble de Chartres, et donc partenaire actif, incontournable de cette journée conviviale.

Le rendez-vous est fixé à 10 heures, place Billard.

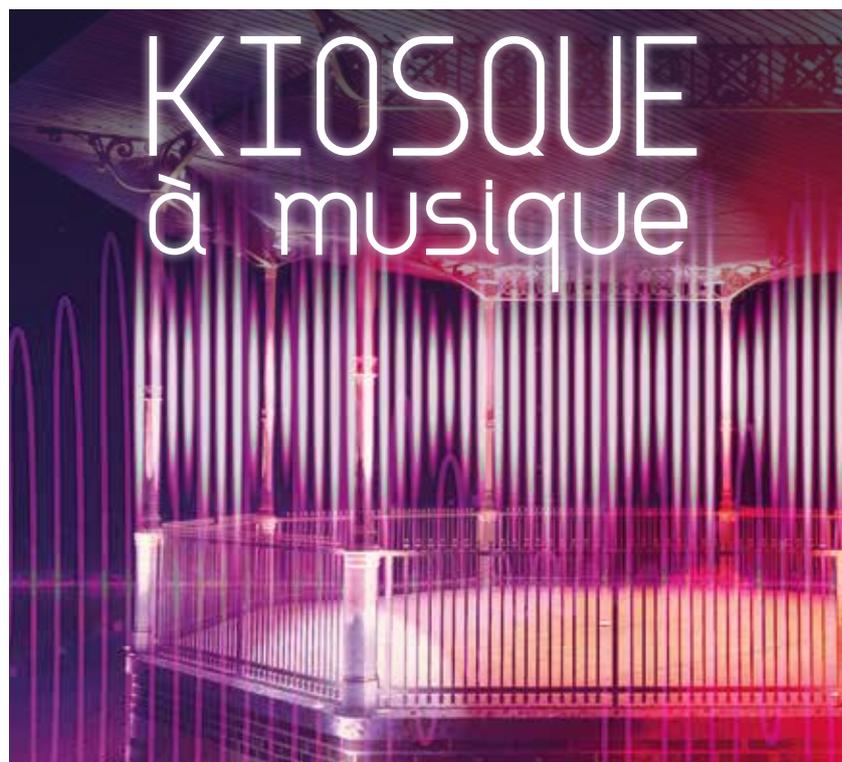
Butte des Charbonniers

Le kiosque devient un tremplin pour les groupes locaux

Le 16 avril prochain, le kiosque à musique de la butte des Charbonniers reprendra vie après des années de sommeil. Mis en lumière et mis à disposition des artistes, il devient une scène ouverte aux représentations publiques... Isabelle Mesnard, adjointe en charge des animations, revient sur une promesse de campagne très attendue des musiciens chartrains et des amoureux de concerts de plein air.



La programmation du kiosque promet des après-midis conviviales et des temps forts dans la vie nocturne chartraine.



Chaque dernier dimanche du mois, à 16h30, un concert public animera la butte avec des standards de musique traditionnelle tels que le jazz, le blues, ou la variété. Le troisième jeudi de chaque mois, dès 20h30, le kiosque passera en nocturne et accueillera des groupes de musiques modernes : rock, soul, rythm and blues... De quoi faire danser les jeunes et les amoureux de musique à la veille du week-end, et laisser s'exprimer les talents.

Isabelle Mesnard rappelle que « la scène du kiosque est ouverte à tous les groupes dont le travail permet d'assurer une représentation en public. Tous les styles sont acceptés, ce sont avant tout des musiciens que nous souhaitons voir se produire sur cette nouvelle

scène. C'est peut-être aussi un moyen de dénicher de grands talents. Il y a tellement d'artistes qui jouent dans leur sous-sol et qui n'ont pas l'occasion de se produire en public. Il faut que leur passage leur serve de numéro 0. Le kiosque doit être un espace d'expression où les groupes tourneront. Ce tremplin peut servir de répétition générale avant la fête de la musique le 21 juin prochain, à laquelle la plupart des artistes que nous avons programmés pour le kiosque participeront ».

La Ville garantit l'arrivée électrique pour que les musiciens puissent brancher leurs amplis et instruments. Toutefois, aucun autre matériel n'est mis à disposition : les artistes doivent arriver avec le leur. Enfin, pour le

confort des spectateurs, quelques bancs seront installés à proximité directe du kiosque.

Judi 16 avril, après l'inauguration, de 19h, c'est Stéphane Massaro qui ouvrira le bal en proposant une animation musique et danse latino.

Dimanche 26 avril, ce sera au tour des Chad'Ocs pour un concert d'une heure et demi de reprises des tubes du célèbre groupe anglais *The Shadows*, numéro un dans les années 60-80.

Vous aussi, venez assister au réveil de la butte des Charbonniers et participer à ces animations, les premières d'une longue série.

Du 11 avril au 10 octobre

Douzième édition de Chartres en lumières... c'est parti!

Avec un parcours exceptionnel de 26 sites illuminés, dont trois entièrement renouvelés (la médiathèque, le théâtre, la collégiale Saint-André), cette nouvelle saison de Chartres en Lumières mettra en scène cette année encore la richesse et l'exception du patrimoine chartrain. Venez le découvrir ou le revisiter au long de 183 soirées consécutives de mise en lumières scénographiées, jusqu'à l'apothéose du 19 septembre où se jouera la Fête de la Lumière. Manifestation entièrement gratuite et ouverte à tous, elle offre à chacun la liberté de déambuler selon ses envies, ou de suivre des propositions de parcours thématiques. Vous en avez l'occasion... Alors émerveillez-vous!

L'ouverture de la 12^e saison

Chartres Métropole Triathlon propose cette année encore et pour la troisième année consécutive, de relever le défi de la découverte de Chartres en Lumières par le sport ! Une façon originale et conviviale de parcourir Chartres et les différents sites mis en lumière. Le samedi 11 avril, à partir de 18 h, ce sont donc les amoureux de Chartres en Lumières et de la course à pied qui feront l'ouverture, en courant ensemble pour la bonne cause. En effet, comme l'an passé, le montant des inscriptions des participants sera reversé au profit de l'association les enfants de la lune. Les inscriptions à l'épreuve Chartres pour elles seront, elles, adressées à la lutte contre le cancer du sein.

On rappelle le déroulement des épreuves : à 18h, le jeu d'orientation culturel des familles, à 19h30, Chartres pour elles et à 21h30 le désormais traditionnel trail urbain nocturne, avec un parcours de 7km pour les moins aguerris et 16 km pour les plus avertis.

Un lancement animé qui promet une ambiance électrique!

La compagnie Tewhoola proposera une batuccada lumineuse lors du lancement des animations et du trail, avec trois représentations de 30 minutes : à 19h place des Epars, à 21h esplanade de la Résistance et à 22h sur la butte des Charbonniers. Un ensemble musical détonnant à ne pas manquer.



En ouverture de
*Chartres
en lumières*

**SAMEDI
11
AVRIL
2015
21H30**

**3^E TRAIL
URBAIN
NOCTURNE** 7 km 16 km

Et aussi...
18h
**Jeu d'orientation culturel
des familles**

19h30
Chartres pour Elles

Soirée au profit des Enfants de la Lune
et de la lutte contre le cancer du sein

Organisation
**CHARTRES
MÉTROPOLITAINE
TRIATHLON**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr

PARTENAIRES ÉVÈNEMENT

PARTENAIRES MÉDIAS



Et si on rallumait la lumière...

À l'heure où la médiathèque commence sa nuit et s'apprête à rejoindre la lune, un drôle de cirque se met en place au cœur de l'Apostrophe... Au top de la régie, l'édifice et ses illustres résidents reprennent soudainement vie et nous embarquent pour un voyage dans le temps... médiatique !

Les nouveautés

Cette année, c'est le renouveau de trois sites phares de Chartres en Lumières.

La médiathèque, la collégiale Saint-André et le théâtre seront habillés de nouvelles scénographies entièrement repensées pour chacun d'eux... un nouveau look, un nouveau souffle !

Quant à la place Billard, c'est la petite dernière de Chartres en Lumières !

La halle de style Baltard, qui abrite traditionnellement le marché aux fruits et légumes, deviendra pour l'occasion un espace interactif et ludique, en plus de la mise en lumière déjà installée les années précédentes. Une des surprises de cette nouvelle saison.

Six parcours thématiques à découvrir (à télécharger sur www.chartres-enlumieres.com et l'application Chartres en Lumières) :

- **Au cœur de la ville** : visite des sites de la ville haute et du cœur de ville.
- **Au pied de la ville** : visite des sites de la ville basse.
- **Un parcours sans embûches** : visite destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

- **Flânerie romantique** : partez de la cathédrale, traversez les jardins de l'évêché pour emprunter les bords de l'Eure pour une balade bucolique à deux ou entre amis...

- **En un clin d'œil** : visite rapide des immanquables, de la cathédrale à la médiathèque.

- **Le Tech-tour** : découvrez la diversité des techniques de projections utilisées sur les différents sites, de la vidéo projection à la projection de lumière sur verre.

Le video mapping contest : Le concours international de vidéo mapping est déjà lancé et les propositions des talents du monde entier sont attendues jusqu'au 26 juin. Les œuvres des lauréats seront projetées sur la façade de la cathédrale du 19 septembre au 10 octobre.

Dossier de candidatures à télécharger sur www.chartresenlumieres.com dès le 11 avril.

Comme l'an passé, la saison de Chartres en Lumières sera prolongée de trois semaines pour s'achever le 10 octobre, à l'occasion du salon des Artisanales.

Des partenaires efficaces

Chaque année, des entreprises chartraises et nationales s'associent à l'évènement Chartres en Lumières en soutenant la manifestation sous différentes formes : mécénat, prêt de matériels, mise à disposition de savoir-faire, organisation de buffets, etc. Nombreux participent à l'opération depuis ses débuts, en 2002, d'autres l'ont rejointe au fil des années. Tous ont souhaité apporter leur contribution et associer leur image, chacun à sa manière, à un évènement qui fait aujourd'hui référence au niveau national et international. Un grand merci pour leur engagement !





1



25



4



14



21



16



12

Les scénographies

Au total, 26 sites appartenant à un patrimoine historique exceptionnel sont mis en lumières : la cathédrale Notre-Dame classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO (3 façades : portail royal/portail nord/portail sud), l'ancien palais épiscopal (façade d'honneur du musée des Beaux-Arts et jardins de l'évêché), les églises, les ponts, les lavoirs des bords de l'Eure, la médiathèque, des rues et des places de la ville haute.

1 à 3 - La cathédrale

(conceptions artistiques : Spectaculaires, Les allumeurs d'images)

1 - Le portail royal « *Nef de Lumière* »

2 - Le portail nord « *La Pierre enlumineé* »

3 - Le portail sud « *Allons voir si la rose...* »

4 - **Le musée des Beaux-Arts, façade d'honneur** (Enluminures)

5 - **Le musée des Beaux-Arts, façade des jardins de l'évêché** (Enluminures)

6 - **La collégiale Saint-André** (Ville de Chartres)

7 à 15 - **Les ponts et lavoirs des bords de l'Eure**

Conceptions artistiques :

Enluminures (le pont des Minimes (7) - le pont Bouju (10) - les arcades Saint-Hilaire (12) - le pont Saint-Hilaire (13) - le lavoir de la Grenouillère (14) - le moulin Saint-Père et le pont Saint-Père (15).

Artway Chartres (Les deux lavoirs Gloriette - 8 et 9)

Ville de Chartres (Le lavoir Foulerie (11)

16 - **L'église Saint-Pierre** (Ça va être beau)

17 - **La rue Saint-Pierre** (Ville de Chartres)

18 - **La rue des Écuyers** (Ville de Chartres)

19 - **L'église Saint-Aignan** (Xavier de Richemont)

20 - **La place Billard** (Ville de Chartres et Matthieu Tercieux)

21 - **Fresque De Lattre-de-Tassigny** (CiteCréation et Jean-François Charles)

22 - **Grenier à Sel** (Ça va être beau)

23 - **Le Théâtre** (lauréats du Chartres video mapping contest 2014)

24 - **La médiathèque** (Spectaculaires, Allumeurs d'images)

25 - **La galerie de Chartres, ancienne chapelle Sainte-Foy** (Ondine Événement)

26 - **La rue de l'Étroit-Degré** (Artway Chartres)



La Fête de la lumière 13^e édition

Samedi 19 septembre

De 21h à 1h du matin.

Ambiance incomparable pour cette soirée unique ! Cette année encore, des milliers de personnes sont attendus dans les rues de la ville pour assister aux nombreuses installations plastiques et autres animations originales, poétiques ou humoristiques, ludiques et interactives. C'est le grand rendez-vous des Chartrains et de tous

ceux qui aiment faire la fête dans une atmosphère familiale.

À cette occasion, la Ville dévoile les mises en lumières des trois lauréats du Chartres vidéo mapping contest choisis par un jury de professionnels de la mise en lumières et du prix Coup de cœur du public (voir <http://chartresenlumieres.com>).

Autour de Chartres en Lumières

Des visites guidées et des séjours avec l'Office de Tourisme

→ **Voir page 35 : le programme de l'Office de tourisme**

Une gamme de programmes journaliers ou séjours variés à Chartres :

Différents produits sur la thématique « lumière » sont proposés durant la saison de *Chartres en Lumières* : soirée VIP, séjour 2 jours/1 nuit, des programmes élaborés sur mesure pour vivre des moments magiques à deux, en famille ou entre amis.

À découvrir également les séjours : *Esquisse de Chartres, Chartres Pass'*,

Chartres à vélo, Culture et savoir-faire, C'est vous le chef... et bien d'autres.

Des visites gratuites en petit train et ouvertes aux habitants des différents quartiers de la ville.

Une gamme de produits dérivés aux couleurs de Chartres en Lumières, en vente à l'Office de Tourisme : parapluie, cartes postales, marque-pages magnétiques, yoyos...

→ **Renseignements :**
Office de Tourisme de Chartres.
Tél. : 02 37 18 26 23 ou 24
resa@otchartres.fr

Les coulisses



Derrière la formidable vitrine de Chartres en Lumières se cachent seulement 4 techniciens et tout un arsenal technique :

- 2,9 millions de lumens déployés (mesure de flux lumineux)
- 300 000 watts
- 172 000 kWh consommés
- 537 mètres linéaires de films argentiques
- 22 projecteurs d'images géantes
- 50 vidéoprojecteurs de haute puissance
- 120 projecteurs à LED
- 98 projecteurs halogènes
- 10 projecteurs sur lyre asservis
- 44 enceintes de diffusion
- 16 tours de projection
- 30 ordinateurs de pilotage synchronisé sur horloge.

Application Chartres en Lumières

Chartres en Lumières lance une application qui permet de se géolocaliser vers les points d'intérêt de la Ville. Elle donne également de multiples informations sur les lieux emblématiques de la ville, leur histoire et la scénographie qui les magnifie pendant la saison de *Chartres en Lumières*.



→ **Application gratuite disponible sur Google Play® et App Store® ou en scannant le flash code ci-contre.**



Ils font Chartres en Lumières...

Portraits d'ambassadeurs

Tout au long de l'événement, nous vous proposerons de découvrir ceux qui font vivre l'expérience Chartres en Lumières. Qu'ils soient guides, techniciens, personnalités, chartreux ou simples amoureux de la ville et de l'événement, partez à leur rencontre.



Véronique Domagalski

ville rue Saint-Pierre (avec les grands personnages) et je suis toujours heureuse de constater que mes clients sont surpris de voir les talents et les grands hommes qui sont passés chez nous. Cela me permet également d'amener le public à voir des sites qu'ils n'auraient jamais visités en dehors de l'événement. Ainsi, les églises Saint-Pierre et Saint-Aignan: les scénographies sont, à mon sens, une belle invitation pour une visite intérieure et j'utilise Chartres en Lumières pour conseiller les visiteurs à voir ces endroits de jour. Et croyez-moi: ça marche! Et puis, les visites nocturnes sont souvent plus conviviales et moins didactiques. Des discussions naissent entre chaque site: nous parlons de la douceur de vivre chartreuse, de l'évolution de la ville... Bref, Chartres en Lumières, c'est aussi une manière de promouvoir Chartres sous toutes ses facettes.»

Si les participants devaient retenir une idée essentielle de l'événement, quelle serait-elle pour vous ?

« Que Chartres est une ville d'exception, magique et unique... et, comme je suis une passionnée, je vous assure qu'à la fin de la visite nombre de touristes sont convaincus comme moi de ces qualificatifs! »

Votre site préféré ?

« Mes choix vont souvent en fonction de mon humeur du jour mais certains sites m'émerveillent toujours: la façade de la cathédrale, la façade du musée des Beaux-Arts (une des dernières scénographies qui a vu le jour l'an dernier, j'aime l'idée du voyage dans le monde des senteurs et des jardins où le parterre du musée prend de l'éclat et de la couleur), l'église Saint-Pierre et ses vitraux éclairés de l'intérieur vers l'extérieur et Sainte-Foy (j'aime la poésie où l'on raconte les débuts du cinéma). »

Ce mois-ci, c'est le ressenti d'une guide que nous vous proposons de partager. Véronique Domagalski, 25 ans de visites guidées à Chartres!

Depuis combien de temps réalisez-vous des visites thématiques Chartres en Lumières ?

« Depuis 6 ans, j'attends le mois d'avril avec impatience pour redémarrer la saison avec un rythme différent. J'aime l'idée de présenter le patrimoine de manière insolite, différente et originale. Je raconte l'histoire de la



Au programme ce mois-ci

Conférence

Femmes médiévales, un autre temps, une autre condition
Samedi 11 avril à 14h30.
Par Véronique Domagalski, guide-conférencière.

« Rendez-vous gourmands »

- Atelier pour adultes :
« Paris-Brest » - le samedi 4 avril
- Ateliers pour enfants ! Session
« Muffins aux petits bonbons chocolatés » - le mercredi 29 avril.
En partenariat avec Chérie FM

Visite à thème

Chartres, son église Saint-Pierre, samedi 18 avril à 14h30.
Raconte-moi l'histoire de Chartres (visite théâtralisée pour enfants), samedi 25 avril à 14h30.
Chartres en Lumières Privilège (incluant la visite de la crypte de la cathédrale à la bougie), vendredis 17 et 24 avril à 22h.
Chartres en Lumières, samedis 18 et 25 avril à 21h30.

→ Pour l'ensemble de nos rendez-vous, renseignements et inscription au 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com

À Chartreexpo le 12 avril 15^e édition du salon Moto tous azimuts

La Fédération française des motards en colère d'Eure-et-Loir (FFMC 28) organise son salon Moto tous azimuts à Chartreexpo, le dimanche 12 avril à Chartreexpo.

Le salon sera ouvert de 9h à 18h aux passionnés de motos ou amoureux de belles machines, aux badauds ou simples rêveurs.

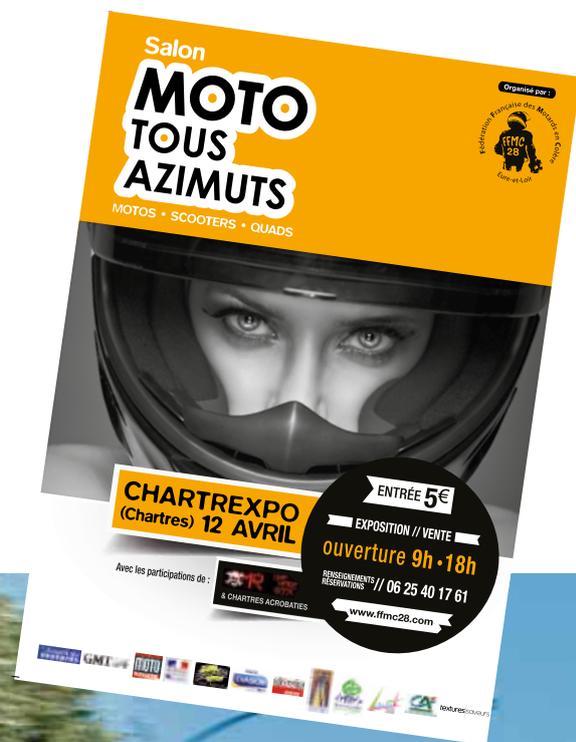
De nombreux motocistes et équipementiers de la région Centre feront le déplacement pour cette manifestation motarde organisée en Eure-et-Loir qui rassemble 6000 visiteurs sur une journée.

La thématique du salon 2015 est orientée sur les nouveautés, l'initiation à la moto.

Au programme :

- exposition de motos neuves, d'occasion, d'accessoires, de motos anciennes et d'exception, tuning, bourse de pièces moto ;
- show d'acrobaties ;
- présence du GMT94, écurie motocycliste fondée par l'ancien pilote Christophe Guyot ;
- circuit mini-quads et mini-motos pour les plus jeunes, intermédiaires musicaux par des musiciens régionaux ;
- participations de la Sécurité routière, la Gendarmerie, la Police nationale, des motos écoles : ateliers sur la formation, le comportement routier ;
- présence de nombreux clubs, d'associations et de clubs de motos anciennes ;
- restauration sur place, à prix modérés.

→ **Entrée : 5€ ;
gratuit pour les personnes
à mobilité réduite et pour les
enfants de moins de 12 ans.**
**Renseignements
et réservations : 06 25 40 17 61 -
mta.organisation@ffmc28.com**



Tennis club de Chartres

Un club à deux têtes

Son succès ne se dément pas ! Le Tennis club de Chartres possède de nombreux atouts : premier club du département, classé parmi les cinq premiers clubs de la région Centre, des effectifs confortables : 550 adhérents, 4 équipes féminines, 7 équipes masculines, 7 professeurs diplômés d'Etat, et... une organisation bicéphale.



Jean-Sébastien Loyer et Stéphane Hébert, les deux présidents du club



Un des courts avec le club house en fond.

Jean-Sébastien Loyer, 34 ans, adhérent au club depuis plusieurs années, partage la présidence du Tennis club de Chartres avec Stéphane Hébert depuis novembre 2014. « La taille de l'association le permet. Nous nous répartissons les tâches et je compte passer le relais dans quelque temps », avoue Stéphane Hébert. « Je suis fier, car depuis 1993, nous avons toujours le même noyau dur ! Notre équipe s'est amplifiée, toujours dans la bonne humeur ! »

La feuille de route 2015 est tracée par les deux présidents : « Remonter l'équipe 1 hommes en nationale 3 ; mettre en place un système de réservation par internet ; développer l'école

de tennis enfants et adultes ; instaurer une section handisport avec l'achat de matériels adaptés ouverte à toute personne de l'agglomération (handicapés moteurs) ; proposer des tarifs préférentiels aux familles ».

Niché dans le cadre de verdure exceptionnel des Grands-Prés, le tennis club de Chartres, situé à proximité du stade Jacques-Couvret, propose six courts extérieurs en terre battue, trois récents courts couverts en terre battue, deux courts couverts en green set, un club house moderne et spacieux avec une salle de restauration pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes. « On fait tout pour optimiser nos installations et offrir de nouvelles prestations à nos licenciés. »

→ **Contact :**
Tennis club de Chartres,
stade Jacques-Couvret,
tél. 02 37 21 54 00.
contact@tennisclubchartres.fr

À partir du 1^{er} avril (et ce n'est pas un poisson !), la licence sera offerte à toute personne de plus de 9 ans n'ayant jamais été licenciée.

Le club propose de nombreuses animations dans une ambiance très conviviale

- 19 avril : barbecue pour les membres du club.
- du 25 avril au 7 juin : championnats par équipe tous les week-ends. Tout le monde est invité à venir encourager les joueurs.
- du 3 au 24 juin : tournoi jeunes.
- Tous les samedis soir : pot d'accueil pour les nouveaux arrivants.



Jumelage Chartres Sakurai

Et si nous fêtions l'arrivée du printemps à la mode japonaise...



O Hanami

En japonais cela signifie « regarder les fleurs ». C'est un prétexte pour se réunir entre amis, partager un repas et passer agréablement ensemble une journée marquant le retour des beaux jours.

L'Association des Amis des Jumelages de Chartres vous propose de venir faire la fête à la mode japonaise en participant à un pique-nique sous les cerisiers en fleurs du Jardin de Sakurai, route d'Ablis. Au programme plats et animations japonais. La floraison des arbres n'obéissant pas à un calendrier précis, le dimanche 26 avril est la date retenue. La presse locale et un affichage vous

informeront de l'organisation complète.

Si vous avez des propositions d'animation (chants, danses, musique, jeux...) n'hésitez pas à contacter l'association.

En attendant, surveillez les arbres et entraînez-vous à manger avec des baguettes...

またぬ (mata né, à bientôt)

Jumelage Chartres-Spire

Nos amis de Spire seront à Chartres du 14 au 17 mai 2015. Nous cherchons des familles pour accueillir de nouveaux participants à l'échange. Si vous êtes intéressés, contactez-nous à l'Association.

→ Association des Amis des Jumelages de Chartres
jumelages-chartres@wanadoo.fr ou 02 37 21 76 77





Nouvelle saison culturelle

Avril : la Ville de Chartres ouvre sa saison culturelle. Arts vivants, arts plastiques, valorisation patrimoniale... tous les champs d'exploration sont ouverts à la curiosité des plus avertis, comme à celle des néophytes.

Sans plus attendre, découvrez au fil de ce cahier « culture » le Chemin des Arts 2015, les nouveautés du musée des Beaux-Arts, les temps forts du conservatoire de musique et de danse, les pépites de la salle Doussineau, et tant d'autres occasions de s'amuser et de s'étonner.

Desseins ambitieux

L'action culturelle de la Ville de Chartres va à contre-courant des tendances nationales. À l'heure où les budgets sont en berne et que de nombreux événements ou lieux culturels sont en péril, Chartres conforte ses budgets de fonctionnement culturel et continue d'investir dans de nouveaux équipements. Et comme la culture ne se résume pas aux seules programmations municipales, la mairie a également choisi de maintenir à un haut niveau son soutien au tissu associatif local. Une sorte d'investissement, aussi... De cet engagement, il résulte la multiplicité d'une offre culturelle que nous vous présentons ici, à grands traits.

Au début était un patrimoine, réparti dans la ville, que la mairie a choisi de rénover, de valoriser et d'animer. La valorisation, c'est le rôle de Chartres en lumière et de la rénovation du cadre urbain. L'animation, ce sont les contenus qui y prennent place. On parle là d'équipements qui font désormais partie intégrante du paysage chartrain : sa grande médiathèque, son cinéma en cœur de ville, son conservatoire, la collégiale, le prieuré Saint-Vincent... ce sont aussi des spectacles, des actions pédagogiques et des projets.

Une culture à arpenter à volonté

Le Boulevard de la culture poursuit cette année son ambition en préparant l'ouverture du Off et du On, prévue pour fin 2016 : deux nouveaux établissements dédiés respectivement au théâtre et à la musique (voir notre magazine de janvier). En attendant, conservatoire, médiathèque, cinéma et théâtre déroulent leurs

programmations, tandis que le Boulevard affiche ses expositions de plein air.

Côté Chemin des Arts, la programmation 2015 ouvre la collégiale Saint-André, le prieuré Saint-Vincent et la chapelle Saint-Éman à une succession d'expositions d'art contemporain, d'avril à décembre.

Enfin, le musée des Beaux-Arts décline, quant à lui, des nouveautés qui accompagnent son fonds permanent : expositions temporaires (*Torso, œuvres de Sergio Strel*), l'objet du mois, visites guidées, les Dimanches au musée (accès libre, visites commentées et rendez vous musicaux), avec une carte Muse qui offre un accès illimité.

Archéologie : gratter pour gagner

Grâce au travail des archéologues, la richesse historique du sous-sol chartrain se révèle. Depuis sa création en 2005, le service Archéologie a réalisé plus de 150 opérations de terrain.

En parallèle, il organise expositions, reconstitutions historiques, ateliers vacances, visites de sites... et édite les livrets Archéo et les applications numériques de découverte immersive du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val et de la porte Guillaume (gratuites).

Muséum d'histoire naturelle : rien ne se perd, tout se transforme

Si son bâtiment est destiné à de nouvelles perspectives, le muséum ne se départit pas pour autant de sa programmation vivante. Hors les murs, il organise activités en classes, sorties naturalistes ou en lien avec la préhistoire, et animations (Mardis de la science, fête de la science, expositions...). Pendant ce temps, les équipes veillent au travail de récollement et de restauration des collections, qui leur permettront d'intégrer le futur pôle «Sciences et histoire» de Saint-Martin-au-Val.



L'Épiphanie, Philippe Lejeune



Isabelle Vincent, adjointe à la culture, devant une sculpture de Sergio Storel

Vers un rayonnement chartrain en France et au-delà

Chartres porte plusieurs grands projets culturels et patrimoniaux de niveau national, en cours d'étude: un centre d'interprétation de la cathédrale et un pôle «sciences et histoire» à Saint-Martin-au-Val, des équipements qui contribueront fortement à étendre l'aura patrimoniale de Chartres.

Dans l'immédiat, la Ville met en place un centre de conservation et de recherche dédié aux collections patrimoniales du musée des Beaux-Arts, du muséum d'histoire naturelle et de l'Archéologie. Il s'agit d'un vaste chantier de récolement puis de restauration, qui permettra aux conservateurs et directeurs de structures de puiser dans la richesse de ces collections pour renouveler cycles pédagogiques et expositions temporaires.

Quelques chiffres :

- 15 sites culturels municipaux ouverts et animés : le conservatoire de musique et de danse, le cinéma Les Enfants du Paradis, le Théâtre de Chartres, la médiathèque L'Apostrophe, le musée des Beaux-Arts, la collégiale Saint-André, la chapelle Saint-Eman, le prieuré Saint-Vincent, (résidence d'artiste), la porte Guillaume, les abbayes Saint-Brice (Archéologie et théâtre de Poche), le site archéologique de Saint-Martin-au-Val, la salle Doussineau, la bibliothèque Aragon, les Archives (salle de lecture ouverte à Lucé en attendant le Pôle administratif)
- budget global de fonctionnement culturel : 9.64 millions d'euros (masse salariale et subventions comprises)
- budget d'investissement culturel : 2,2 millions d'euros
- 2 prochains équipements de cœur de ville : le Off, le On
- 2 futurs équipements de niveau national : le centre d'interprétation de la cathédrale et le pôle « sciences et histoire (archéologie et sciences naturelles)
- 27 associations culturelles conventionnées, soit un soutien financier de 1,288 M€ (+1% par rapport à 2014)
- bientôt 11 salles aux Enfants du Paradis, pour 480 000 entrées par an
- 800 élèves au conservatoire, dont 150 en classes à horaires aménagés
- 5000 m² pour 1200 visiteurs quotidiens à la médiathèque

Prieure
Saint-Vincent

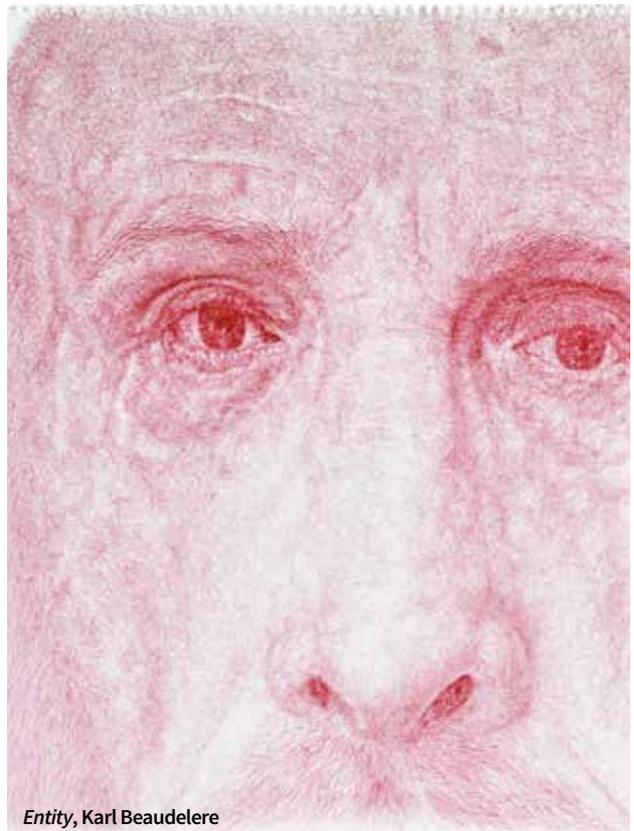
Chemin des Arts : la cinquième édition

Le Chemin des Arts propose un parcours de découverte artistique en cœur de ville dédié à l'art contemporain, très accessible à tous et volontairement éclectique, singulier, créatif...

Le prieuré Saint-Vincent, la collégiale Saint-André et la chapelle Saint-Eman sont les trois écrans de l'art contemporain d'avril 2015 à janvier 2016. Cette nouvelle édition du Chemin des Arts propose ainsi huit expositions en collaboration avec Daphné Behm-Williams et l'association les 3R.



Le livre, Marc Lécureur



Entity, Karl Beudelere

Le vernissage de l'exposition de Marc Lécureur marquera le lancement de la nouvelle saison le 11 avril prochain.

Ainsi, la Ville de Chartres vous invite à venir découvrir la programmation proposée par la direction des Affaires culturelles, sous la houlette d'Isabelle Vincent, et concoctée par Daphné Behm-Williams en charge de l'art contemporain. Résolument fidèle à son projet, elle s'attache à inviter des artistes qui, à travers des œuvres uniques, singulières, figuratives... utilisent des matériaux toujours plus fous. Des œuvres qui, une fois installées... nous permettent de pénétrer

un univers méconnu et toujours surprenant.

Les tendances actuelles de l'art contemporain seront au prieuré d'avril à décembre !

Marc Lécureur du 11 avril au 14 juin

Le niveau de dessin de Marc Lécureur ne s'oublie pas. Les peintures et les dessins de Marc Lécureur s'inscrivent dans la descendance de Chardin, de Champaigne et des grands maîtres du XVII^e siècle français. *Sa technique est époustouflante, tant dans la com-*

position, que dans le traitement des lumières et le rendu des étoffes et des chairs. Ce classicisme formel n'empêche cependant pas ses œuvres d'être inscrites dans des préoccupations très contemporaines. (Antoine Titus)

Pascaline Rey du 27 juin au 30 août

Dans un monde dématérialisé, Pascaline Rey privilégie l'émotion et la sensation. Elle propose de sentir, toucher, de nous surprendre par le mouvement et la vibration. Elle utilise des matériaux variés auxquels elle donne

délicatesse et sensibilité. Avec *Les Désirées* et *Très Chair*, Pascaline Rey propose une expérience sensorielle prétexte à une exploration des mécanismes du désir et du rôle du corps féminin démembré, donc objet.

Karl Beudelere du 5 septembre au 11 octobre

Karl Beudelere révèle un talent hors du temps, un dessin de très grande qualité qu'il réalise au stylo à bille. Personnage de réincarnation, il se dit l'entité de Charles Beaudelaire « *Je suis tout en relation, en connotation, avec son œuvre* ». Son œuvre picturale n'est pas en relation avec l'œuvre du célèbre poète, c'est une fascination. Tout est lié, son art, son travail sur les autoportraits « *qui est mon meilleur travail à ce jour* » reconnaît-il, un mélange de créativité, d'originalité. Valentin Biret

Wabé du 17 octobre au 20 décembre La grande faim : 43 ans de papier mâché !

«Souvent les enfants ou quelques adultes me demandent si je mâche le papier. Drôle de question ! Mais... dans la manière dont, depuis des années, je travaille cette matière, Il y a quelque chose de dévorant, d'alimentaire...»

*Le papier mâché nourrit ma faim :
faim de création, faim de partage,
faim de rêves.»*

En inventant des formes et des histoires, je nourris à mon tour l'imaginaire du spectateur.

Pour cette exposition à Chartres le «repas» sera varié avec un ensemble de sculptures réalisées ces vingt dernières années. Du micro au macro, l'œil aura quelques surprises à se «mettre sous la dent»...

→ Renseignements :

**Direction des Affaires culturelles,
02 37 23 41 43.**



Wabé

Aux côtés du Prieuré Saint Vincent, le Chemin des Arts, c'est aussi, en 2015 :

- À la chapelle Saint-Eman : Toyoharu Kii (jusqu'au 28 juin), Clément Mi-

téran (18 juillet-11 octobre), Jeroen Meijer (24 octobre-31 janvier 2016)
- À la collégiale Saint-André, la grande exposition d'été, du 20 juin-30 août, mettra à l'honneur Philippe Lejeune, fondateur de l'école d'Etampes, et notamment créateur des vitraux de l'église de la Brèche.

La reconnaissance du travail des bénévoles

Le Musée ne manque pas d'amis



De gauche à droite : Ginette Pas, Morgane Mialet, Claude Vogin, Pierrette Guérin et Séverine Berger.

En arrivant fin 2013, Séverine Berger, le conservateur du musée des Beaux-Arts a trouvé devant elle une mission prioritaire : assurer le récolement des collections du musée. Une tâche gigantesque. Elle a donc trouvé de l'aide.

Le défi était immense : il fallait inventorier et référencer 49 000 objets divers, réunis au Musée depuis sa création en 1833. Ce travail de conservateur flirte parfois avec celui de l'enquêteur : analyser des registres d'inventaire incomplets ou détériorés, croiser des informations que de nombreuses décennies ont disséminées... dans le but d'identifier avec précision chaque objet et de retracer son histoire.

Autre problème : le récolement devait être terminé en juin 2014. Le conservateur, Séverine Berger, s'est alors adressé aux bonnes volontés des membres de l'association des Amis du musée.

Dès février 2014, une première dizaine de personnes est venue régulièrement apporter leur concours. Il en reste aujourd'hui quatre particulièrement motivées, qui s'activent toujours, même après la fin de ré-

colement. Ils participent, après des formations spécialisées, à la manipulation délicate, au dépoussiérage, au conditionnement des pièces conservées dans les réserves (vitraux, dessins, gravures, miniatures, tableaux sur tous supports...). Soucieux des recommandations de conservation préventive, toujours prêts à aider aux multiples tâches d'accrochage des œuvres, ils font dorénavant pour ainsi dire partie de l'équipe du musée.

Que tous ces bénévoles, mains précieuses des coulisses, qu'ils œuvrent toujours ou aient terminé leur engagement, se reconnaissent dans ces lignes et reçoivent nos immenses remerciements. Ce fut, pour notre musée parmi le millier d'autres que compte la France, une initiative particulièrement novatrice.

Séverine Berger peut maintenant se consacrer à sa deuxième mission, la valorisation des collections. Et elle va continuer de s'appuyer sur les bénévoles. Leur activité se développe, cette fois au profit des collections du musée d'histoire naturelle. Soit dit en passant, ce fonds est le premier de ce qui fut le musée municipal. Il comprend des spécimens d'histoire naturelle, des curiosités, des collec-

tions de voyageurs et d'érudits, autant d'objets rassemblés bien avant la vocation plus artistique du musée municipal et l'acquisition ou les dépôts d'œuvres d'art.

Ainsi l'aventure du bénévolat reste d'actualité. Elle concourra à participer au redéploiement des espaces du musée des Beaux-Arts : reconfigurer certaines salles, collaborer avec des équipes dédiées aux opérations du chantier des collections, déplacer et mettre les œuvres dans des conditions provisoires de rangement et de stockage au sein du palais épiscopal. Viendra ensuite la création d'un pôle de conservation d'étude et de recherche sur les collections municipales : les milliers d'objets des deux musées seront entreposés dans un espace dédié à leur conservation. En parallèle, les équipes pourront travailler aux expositions et à la valorisation des fonds dans des espaces rénovés, agrémentés de nouvelles muséographies.

Le musée des Beaux-Arts écrit sa métamorphose en ce début de XXI^e siècle. Son bicentenaire l'attend : ce sera en 2033.

Instrumentarium de Chartres

Les petites nouvelles d'un ensemble de prestige

André Bonjour les attendait avec impatience... Le 11 mars dernier, elles sont sorties de leur moule ! Les trois cloches du *tintinnabulum* reposent à présent sur leur portant et viennent compléter la famille des 33 représentations d'instruments du Moyen-Âge et de la Renaissance qui composent l'Instrumentarium de Chartres. Un ensemble rare qu'André Bonjour, président de l'association, souhaite exporter au-delà des murs de la ville... Comme l'ambassadeur d'un patrimoine chartrain exceptionnel.



à bien nos projets de reproduction d'instruments. Ils font un travail complexe et vraiment impressionnant, pour recréer le son d'instruments en s'appuyant sur l'iconographie de l'époque». Le 13, le *tintinnabulum* sera exposé à la Kermesse médiévale organisée par le Conservatoire.

André Bonjour a de la suite dans les idées et compte sur le projet de Centre d'Interprétation de la Cathédrale pour donner un envol à l'ensemble exceptionnel d'instruments historiques. Actuellement logé au Musée des Beaux-Arts de Chartres, l'Instrumentarium de Chartres aura un lieu dédié où il sera exposé, expliqué et joué, pour prendre toute sa dimension. « Comme pour la cathédrale, nous devons proposer au public une lecture des instruments de musique de l'époque, et nous avons 310 reproductions à la cathédrale, une richesse considérable qu'il faut valoriser : présenter les instruments, les processus de fabrication, le travail des luthiers et des musiciens, le contexte historique, et bien sur, faire jouer les instruments. L'Instrumentarium de Chartres peut être un vrai ambassadeur pour la Ville et le centre d'interprétation devra nous servir de tremplin. »

« Nous voulions un Do, un Ré, et un Mi, nous avons un ré, un sol et un si ! C'est la première fois qu'un *tintinnabulum* du XII^e est fondu : il n'y a pas de modèle. Mais elles rempliront leur mission car elles sonnent très bien ». L'étape de la fonderie était déterminante, celle de la reproduction sonore était un défi ! André Bonjour peut aujourd'hui compter le *tintinnabulum* parmi les 33 instruments de l'Instrumentarium de Chartres, unique en Europe.

Instrument issu du Moyen-Âge, le *tintinnabulum* était principalement utilisé dans les couvents sous la forme de battue, pour marquer une journée de deuil, lorsqu'un moine décédait par exemple. Il était aussi utilisé par le Chantre (celui qui fait chanter), pour donner la note, mais pas en concert.

« A l'époque, le diapason n'existait pas et pour donner la note, on utilisait soit le monocorde, déjà reproduit à l'Instrumentarium de Chartres, soit le *tintinnabulum*. Ces instruments sont les premiers guides de chant. »

Le *tintinnabulum* fera sa première sortie en concert le 12 juin prochain, à la cathédrale, où il donnera la note face à un public de connaisseurs. En effet, les 12 et 13 juin, l'association accueillera à la Maison Saint-Yves, le colloque annuel de Musiconis, centre de recherche qui travaille sur la représentation du son tel qu'il est illustré dans les images de performances musicales, vocales et orchestrales du Moyen-Âge. « Nous nous appuyons sur les recherches scientifiques et historiques de Musiconis pour mener

Conservatoire

Entrez dans la danse !



C'est en dansant que l'on devient... danseur. Et pour danser, le conservatoire, c'est un peu comme le Pont d'Avignon.

Encore que, bien sûr, il faut y arriver: la notion d'excellence affichée par l'établissement pousse les exigences et affûte les pointes.

Les CHAD, traduisez «classes à horaires aménagés pour la danse», sont organisées en partenariat avec l'école élémentaire Jules-Ferry et le collège Hélène-Boucher.

Du CE2 à la 4^e – l'an prochain la troisième- les élèves sont libérés selon des créneaux horaires définis par une convention entre la Ville de Chartres et les établissements scolaires.

Car c'est vrai que lorsque l'on est danseur, on ne peut pas trop travailler dans sa chambre, ni dans son salon: il faut de l'espace, des miroirs, des barres... bref, tout un équipement qui ne se trouve pas forcément chez soi. La présence au conservatoire doit donc être quotidienne, et nos futures étoiles y filent dès qu'elles le peuvent. Danse classique, danse contem-

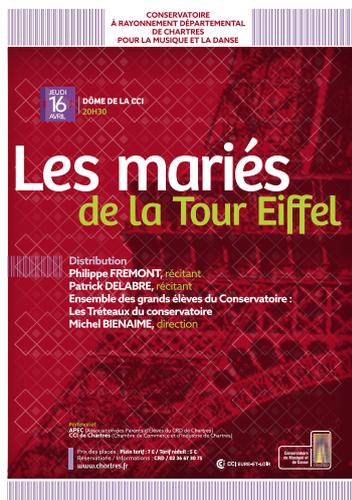
poraine, ateliers de percussion, solfège...

Bien sûr, les professeurs sont exigeants – mais gentils! -: « *Et un et deux et trois et quatre, et plié mesdemoiselles!.. Attention: première!.. Et quand l'en dehors est en dedans, rien ne va plus!* »

Et tout ce petit monde y va gaiement et en redemande: « *et un et deux et trois...* »

→ **Renseignement au conservatoire : 02 36 67 30 75.**

Prochain concert



Les Mariés de la tour Eiffel

Judi 16 avril à 20h30

Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres (CCI).

Spectacle de Jean Cocteau, musique du Groupe des Six.

Récitants : Philippe Frémont et Patrick Delabre / Les Tréteaux du conservatoire : ensemble des grands élèves du conservatoire / Direction : Michel Bienaimé.

Les Mariés de la Tour Eiffel est la seule manifestation créative commune au fameux *Groupe des Six*. L'argument

et le texte de Cocteau sont une sorte de mariage secret entre la tragédie antique et le numéro de music-hall. La première des *Mariés* donna lieu à un véritable tumulte au théâtre des Champs-Élysées : injures, sifflets et vociférations saluèrent la chute du rideau. Il nous reste un spectacle endiablé à l'humour corrosif et dévastateur.

Partenariat : APEC (Association des Parents d'Elèves du CRD de Chartres) / CCI de Chartres (Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres).

Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 5€.
CRD / 02 36 67 30 75

Les Clavecins de Chartres, les 11, 12, 18 et 19 avril

Festival baroque

Le festival des Clavecins de Chartres, consacré cette année à Jean-Sébastien Bach et Antonio Vivaldi à travers leurs œuvres instrumentales en petits effectifs, leurs cantates, avec soliste, chœur et orchestre, investit l'église Saint-Aignan, la mairie et le musée des Beaux-Arts



Photo: Paul Attali

Au programme

Samedi 11 avril 20h30
Église Saint-Aignan
Concert pour soliste,
chœur et ensemble baroque

Anne-Sophie Durand, soprano - Maîtrise du conservatoire de musique et de danse de Chartres (direction Philippe Frémont) - ensemble baroque Le chant de Flore.

GP. Telemann : *Ouverture-suite en si bémol TWV 55/B1*, 2 hautbois, cordes et basse continue ; cantates de Bach *Ich bin vergnügt mit meinem Glücke* pour soprano, chœur et orchestre.

Vivaldi : *Vengo a voi luci adorante*, soprano, cordes et BC ; *Magnificat RV 610*, soprano, alto, ténor, chœur et orchestre.

Dimanche 12 avril 17h30
Salon Montescot

Formation de chambre Il Maestro. Ensemble Pugnani - *Folia pour deux violons et basse continue*, *Concerto en ré mineur de l'Estro Armonico Opu 3*, *Concerto pour hautbois, violon, cordes et basse continue*. Antonio Vivaldi.

Samedi 18 avril 17h30
Musée des Beaux-Arts

Les élèves en musique ancienne du conservatoire de Chartres et d'Eure-et-Loir

Bach, Vivaldi et Telemann : arias et sonates et trios. Formations de chambre.

Dimanche 19 avril 17h30
Musée des Beaux-Arts

Le soliste Benjamin Alard au clavecin

Œuvres de Jean-Sébastien Bach, sonates en trio, préludes des chorales, *Grand prélude et fugue BWV 533 en mi mineur*.

Renseignements-réservations :
06 26 90 33 78 ou 02 37 30 80 38.

Location sur place une heure avant le début du concert.

Prix des places :

11 avril : église Saint-Aignan : 15€ ;

12 avril : salon Montescôt : 13€ ;

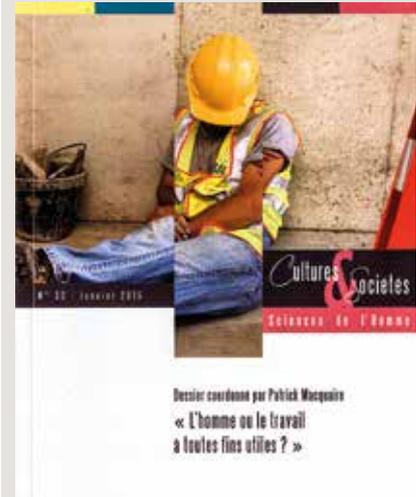
18 avril : musée des Beaux-Arts :

entrée libre avec participation ;

19 avril : musée des Beaux-Arts : 13€.

Tarif réduit pour les 7 à 18 ans : 7€.

Vient de paraître



Les Chartrains connaissent bien Patrick Macquaire, le directeur de la Régie des 3 R, également cheville ouvrière des Rencontres internationales de Mosaïque.

Mais cet homme-là écrit aussi. Il publie avec d'autres spécialistes des sciences humaines un cours recueil d'essais intitulé *L'homme ou le travail à toutes fins utiles ?*

Vous y lirez des contributions très variées qui abordent en franc-tireur de multiples aspects du travail, de la formation à la retraite. Approche universitaire ou retour d'expérience, chaque texte interroge différemment. Mais au fond c'est toujours la même question : le travail est-il d'abord aliénation, ou bien accomplissement ?

On peut trouver l'exercice gratuit en ces temps de chômage de masse. Il n'en est rien. C'est quand tout change et qu'il faut s'adapter, qu'il faut être sûr d'où l'on vient.

Parmi d'autres, l'article consacré aux différentes méthodes d'éducation essayées au XIX^e siècle et notamment celle de « l'école mutuelle »... Passionnante.

→ **L'homme ou le travail à toutes fins utiles ?**

Revue cultures et sociétés

Sciences de l'homme

Editions Téraèdre

Les bibliothèques à l'ère du numérique

À l'heure d'internet, les ressources se diversifiant, le numérique vient compléter les collections imprimées et audiovisuelles. Favoriser l'accès à ces contenus immatériels et accompagner les citoyens dans l'acquisition d'une culture numérique est un objectif du service.

En effet, depuis plus de 15 ans déjà, les bibliothèques ont fait le choix de proposer la consultation d'Internet sur place dans leurs espaces multimédia ou sur des postes de consultation dédiés.

Le wifi est également installé à la médiathèque et à la bibliothèque de la Madeleine depuis plus de 5 ans et permet aux usagers inscrits d'avoir accès à Internet, dans tous les espaces de travail, à partir de leur propre matériel.

22 800 sessions wifi en 2014

Des espaces multimédia à la Médiathèque et à la Bibliothèque de la Madeleine avec :

- 28 postes avec accès à internet et à la bureautique
- du personnel qualifié pour aider le public dans ses recherches, ses impressions de documents
- un accompagnement personnalisé sur rendez-vous pour découvrir l'ordinateur PC et les tablettes tactiles, débiter sur Internet et utiliser une messagerie électronique. Compte tenu du nombre de demandes, le délai d'attente peut être important !
- des ateliers de groupe le mercredi et le samedi à l'Apostrophe ou en formation individuelle à la bibliothèque de la Madeleine. Les thématiques abordées donnent le loisir à chacun de se perfectionner dans des domaines très divers : bureautique sur logiciels libres, retouche d'images, optimisation de son ordinateur PC,

utilisation des fonctionnalités du web, réseaux sociaux.

Des ressources numériques disponibles sur place

Le public peut également accéder à des ressources complémentaires aux supports traditionnels :

- avec l'offre de kiosque numérique Europresse. Cette base de données regroupe 3 500 titres de presse nationale, régionale, internationale, généraliste et spécialisée, avec 25 années d'archives. L'abonnement à Mediapart, site d'information français d'actualités, fait partie de cette offre numérique.

- la ressource Vodéclac est également proposée en autoformation sur place avec un accompagnement très efficace pour s'initier à l'informatique dans toute sa diversité.

Pour tous les âges : des enfants aux seniors

Les personnes qui utilisent ces services ont des profils très divers : les lycéens ou étudiants pour leurs travaux scolaires, les seniors souhaitant utiliser Internet et les réseaux sociaux pour rester en contact avec leurs proches, les chercheurs qui veulent consulter des bases de données spécialisées ...

Les classes viennent également s'initier à la recherche documentaire sur internet au cours de travaux de groupes animés par les bibliothécaires. 10 classes ont été accueillies en 2014.



Bientôt, ce seront les parents avec leurs enfants qui pourront découvrir des applications en lien avec la littérature jeunesse sur tablettes tactiles iPad. En interactivité avec le livre pour la jeunesse, une créativité encore trop méconnue se développe grâce au nouveau support de la tablette.

Prochains rendez-vous les samedis 18 avril et 23 mai à la médiathèque.

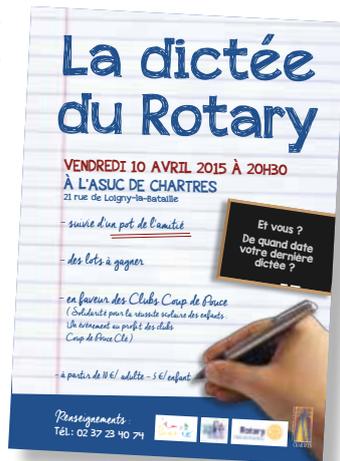
Une médiation personnalisée

Pour accompagner ces nouveaux usages en perpétuelle évolution et afin de permettre à chacun d'être à l'aise et de progresser, les bibliothécaires s'adaptent à la nature des demandes des usagers.

Près de 300 personnes ont bénéficié en 2014 des initiations personnalisées ou des ateliers thématiques des deux espaces multimédia.

Coup de pouce clé
**Participez
 à la dictée
 du Rotary
 du 10 avril !**

Le Rotary Club de Chartres et la Ville de Chartres organisent le vendredi 10 avril la dictée du Rotary ouverte à partir de 12 ans, à l'antenne scientifique universitaire de Chartres (ASUC), afin de soutenir l'opération Coup de pouce clé.



À vos plumes ! Venez participer à un concours d'orthographe le vendredi 10 avril à 20h30 à l'ASUC de Chartres. Vous contribuerez ainsi au recueil de fonds pour aider l'événement Coup de pouce clé organisé par le Programme de réussite éducative (PRE) de la Ville de Chartres, et à l'ouverture de nouveaux clubs. Des lots seront offerts par des sponsors aux trois meilleures copies. Un pot de l'amitié clôturera ce moment convivial !

L'opération Coup de pouce clé permet chaque année à environ 10 000 enfants du cours préparatoire (CP) en France de prévenir l'illettrisme précoce et les aider à poursuivre une scolarité normale. À Chartres, cet accompagnement spécifique s'adresse à cinq enfants par club qui rencontrent des fragilités en lecture et écriture. Les parents sont acteurs et partenaires du dispositif. Une séance ludique d'une heure et demie est proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis après les temps scolaires, actuellement sur deux quartiers prioritaires : les Clos et la Madeleine.

→ **La dictée du Rotary, vendredi 10 avril à 20h30 à l'Asuc de chartres, 21 rue de Loigny la Bataille. Contact tél. 02 37 23 40 74. Frais de participation : 10€ adulte, 5€ enfant.**

Musée de l'École Ateliers travaux d'aiguille



L'équipe du musée de l'École propose durant les vacances de Pâques des ateliers sur le thème travaux d'aiguille à la façon d'autrefois, destinés aux enfants.

Les 6-12 ans découvriront et s'initieront aux points de tige, de piqûre, de chaînette, d'épine, à l'ourlet, aux nénettes, aux rintintins, aux pompons, et aux canevas. Les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 avril de 14h à 17h.

→ **Tarif : 5€ l'après-midi par enfant. Inscriptions sur réservation et informations complémentaires : musée de l'École, 12, place Drouaise à Chartres, tél. 02 37 32 62 13. museedelecolechartres28@orange.fr <http://museeecoledchartres.wix.com/museedelecole>**

Exposition du 27 avril au 11 mai Jean Zay (1904-1944)

Jean Zay, personnalité politique, entrera au Panthéon le 27 mai 2015.

Le musée de l'École propose une exposition *Jean Zay 1904-1944*, du 27 avril au 11 mai, réalisée par l'association des Amis de Jean Zay présidée par Antoine Prost, au gymnase de l'école de la Brèche (communiquant avec les salles du musée).

- Inauguration le 27 avril à 17h30, en présence d'Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay.
- Du 12 au 19 mai, exposition visible au lycée Marceau, salle Evan-Hellmann.
- 19 mai à 14h : conférence *Jean Zay* avec Pierre-Louis Emery, président du Cercle Jean Zay d'Orléans.



À la collégiale Saint-André du 25 avril au 17 mai
Sixième biennale de Délires de Livres
Si nous allions...

Bienvenue à tous les amateurs d'art ! Laissez-vous surprendre par *Délires de Livres*, rendez-vous très attendu des artistes, les visiteurs, les collectionneurs, une exposition qui prend toute sa place dans la vie culturelle chartraine et s'étend jusqu'à l'international.



Un des livres de Brigitte Brendel Husson, artiste locale de grand talent décédée au printemps 2014

L'événement offrira au public une promenade hors des sentiers battus, aussi surprenante que magique en raison du foisonnement créatif et soigné des œuvres présentées. Les fondateurs de l'association Am'Arts, Chantal et Paul Leibenguth, en sont convaincus. *« Nous sommes heureux que cette manifestation qui met à l'honneur les livres objets et livres d'artistes, remporte un succès toujours croissant ».* Am'Arts accueillera 160 créateurs

de livres, venus des quatre coins du monde -Belgique, Australie, Canada, Espagne, Grèce, Italie, Usa, Mexique... Artistes fidèles, nouveaux artistes, qui ont créé des œuvres uniques pour cette édition 2015 sur le thème «Si nous allions...». Plus de 350 livres hors normes, de par leur forme, leur taille, les matériaux utilisés.

« Délires de livres 2015 est dédiée à Brigitte Brendel Husson, artiste locale de grand talent qui nous a quittés en 2014. Nous lui rendons hommage en exposant des œuvres que nous a confiées sa famille ».

Am'Arts, organisatrice de cette manifestation singulière et inédite, a le souci de la convivialité, de l'accompagnement du visiteur et la volonté de rendre l'art accessible à tout public



Œuvre de Brigitte Marcerou



Œuvre de Eleonora Cumer

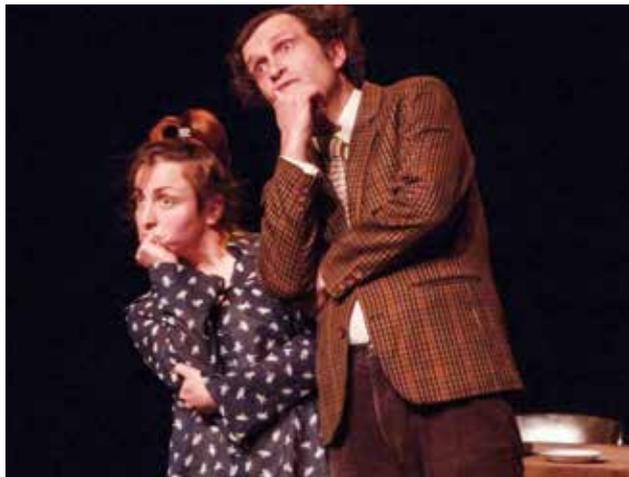
Délires de Livres en chiffres

2005 : 200 œuvres, 120 artistes, 3 pays, 3 000 visiteurs
2007 : 300 œuvres, 150 artistes, 5 pays, 4 000 visiteurs
2009 : 320 œuvres, 160 artistes, 10 pays, 5 000 visiteurs
2011 : 350 œuvres, 160 artistes, 12 pays, 5 700 visiteurs
2013 : 350 œuvres, 160 artistes, 12 pays, 6 500 visiteurs.

→ Infos pratiques

Délires de livres,
du 25 avril au 17 mai
A la collégiale Saint-André,
2, rue Saint-André.
Tous les jours sauf le lundi,
de 13h30 à 18h30.
Entrée libre.
Vernissage le 2 mai à 11h30.
www.am-arts.com

Théâtre du Portail Sud



La philosophie enseignée à ma chouette

avec Yves Cusset et Sarah Gabillon
Mise en scène d'Yves Cusset
Participation vocale d'Ariane Ascaride

Judis 9 et 16 avril, vendredis 10 et 17 avril,
samedis 11 et 18 avril à 21 h,
samedis 11 et 18 avril à 17 h.

C'est à la leçon inaugurale d'une université populaire pas comme les autres que vous allez assister, pour un voyage des plus extravagants au pays des idées philosophiques... Hilarant à souhait, impertinent aussi.

Tarifs : 15 € / 11 €
sur réservation au 02 37 36 33 06

Le chat botté

Spectacle jeune public
Une création du Théâtre Portail Sud
d'après le conte de Charles Perrault
avec Danièle Zirah et Michel Crance
Mise en scène : Brock
Participation aux marionnettes : Nadine Ragot
Assistant : Théophile Fontaine.

Mardi 28 avril, mercredis 22 et 29 avril,
jeudis 23 et 30 avril.
Séances à 10 h 30 et 14 h 30.

Le plus jeune fils d'un meunier reçoit pour tout héritage, un chat. Il se désole de ce cadeau surprenant mais le malicieux animal est rusé et, de plus, doué de parole. Il va faire la fortune de son petit maître...

Tarifs : 7 € / 11 €
sur réservation au 02 37 36 33 06

Théâtre du seuil

Lorenz

Chanson Pop-Rock
Vendredi 17 avril à 20h30

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr
Fnac, francebillets...
Renseignements 02 37 36 89 30

Théâtre de Poche

INFORMATION

En raison du report du Festival Cornegidouille à l'automne prochain les représentations du spectacle Sourde Oreille initialement prévues le 17 - 18 et 19 avril sont annulées. Nous nous excusons de ce désagrément.



Les rencontres d'Albert Stefen Liberski,

réalisateur de *Tokyo fiancée*
d'après le roman d'Amélie Nothomb.

Amélie, 20 ans, revient dans le Japon de son enfance qu'elle a quitté à l'âge de cinq ans. Elle propose des cours de français et rencontre Rinri qui deviendra son amoureux. Elle veut devenir japonaise, mais il y a un choc culturel, et découvre un Japon qu'elle ne connaissait pas.

Pauline Etienne dans le rôle d'Amélie est convaincante. Très beau film, amour, poésie, tendresse, un bon moment de cinéma.

Stefen Liberski est un réalisateur de cinéma, écrivain, homme de télévision belge né en 1951.

Vous reprendrez bien quelques sketches (1)

Philippe Chevallier
et Régis Laspalès, seuls en scène

Vendredi 3 avril

20h30 // Durée 1h30

Grande salle // Tarif A : plein 37 € // réduit 25 € // - 12 ans 15 €

Ils n'ont pas changé ! Philippe Chevallier et Régis Laspalès, le duo comique préféré des Français, revient avec un tout nouveau «two men show» !

Courir ou ne pas courir les applaudir... C'est vous qui voyez... Pour nous, c'est déjà tout vu !

Le Tour du Monde en 80 minutes (2)

Avec Jean-François Zygel, Joël Grare et Didier Malherbe
Improvisation musicale

Mardi 7 avril

20h30 // Durée 1h20

Grande salle // Tarif C : plein 15 € // réduit 10 € // - 12 ans 8 €

Jean-François Zygel, le pianiste improvisateur, revient pour une deuxième soirée, où classique rime avec mirifique !

C'est que Jean-François Zygel aime partir en voyage. Que ce soit dans de lointains territoires comme la Chine, l'Inde, l'Arménie, l'Afrique, ou dans des contrées imaginaires, il visite et revisite le classique et renouvelle le genre en y mêlant jazz, musiques traditionnelles et populaires. Dans sa valise, il emmène bien sûr son piano, mais aussi ses deux acolytes, le percussionniste Joël Grare et le flûtiste et saxophoniste Didier Malherbe.

BB (3)

Association Tutti
Musique et danse

Vendredi 10 avril

9h30, 10h30 et 15h30 // Durée 40 min

Grande salle // Tarifs : de 4 € à 8 €

De 6 à 18 mois (enfants non marcheurs impératif) / Crèches

Dans un univers magique et merveilleux, deux danseurs et deux musiciennes proposent une performance dansée et musicale interactive pour les tout-petits.

L'interactivité éveille la curiosité, la

créativité et l'imaginaire des enfants. Les frontières entre les artistes et le public s'effacent au fil de la représentation. Des liens à la fois furtifs, mais très intenses se créent doucement. L'expérience est aussi riche pour la vingtaine de bébés participant à chaque séance de ce spectacle expérimental, que pour les adultes qui les accompagnent.

Seule contrainte pour pouvoir apprécier pleinement les douces tonalités du violoncelle et de l'alto, ainsi que les délicats mouvements chorégraphiés : que les petits ne marchent pas !

L.A. Dance Project (4)

Benjamin Millepied
Danse

Mardi 14 avril

20h30 // Durée 2h avec entracte

Grande salle // Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € // - 12 ans 10 €

Pour cette magnifique soirée en compagnie de danseurs talentueux, Benjamin Millepied et le L.A. Dance Project partageront avec nous, trois pépites.

Reflections de Benjamin Millepied lui-même, où il rend hommage aux reflets hypnotiques des pierres précieuses, sur une musique spécialement composée par David Lang.

Morgan's last chug d'Emmanuel Gat, qui est un regard multidimensionnel porté sur le temps qui passe.

Le lyrique, engagé et émouvant *Quintett*, de William Forsythe, évoque et développe quant à lui la perte, l'espoir, la peur et la joie, jusqu'au torrent final, la prise de conscience de sa propre fin. Le tout sur une musique de Gavin Bryars.

Nina (5)

Avec Mathilde Seigner
et François Berléand
Théâtre

Samedi 18 avril

20h30 // Durée 1h40

Grande salle // Tarif A : plein 37 € // réduit 25 € // - 12 ans 15 €

Habituée des succès cinématographiques comme *Harry, un ami qui vous veut du bien*, ou plus récemment *Camping*, *Bowling*, ou *La Guerre des boutons*, Mathilde Seigner revient enfin au théâtre après deux ans d'absence.

Sur scène avec François Berléand, elle a connu un véritable triomphe parisien avec *Nina*. Une comédie drôle et émouvante dans laquelle elle campe avec allure, une femme fantasque, frondeuse et passionnée. Une amoureuse de l'amour qui entraîne son mari et son amant dans un irrésistible tourbillon, dont la fin vous surprendra ! François Berléand et François Vincentelli qui incarnent le mari et l'amant sont tout aussi époustouflants et imprévisibles.

Le Placard (6)

De Francis Veber // Avec Élie Semoun
Théâtre

Mardi 21 avril

20h30 // Durée 1h40

Grande salle // Tarif A : plein 37 € // réduit 25 € // - 12 ans 15 €

Sorti au cinéma en 2001 avec Daniel Auteuil, *Le Placard* est aujourd'hui adapté pour le théâtre par son auteur Francis Veber, le maître de la comédie «à la française». Dans la version théâtralisée du *Placard*, adaptée par Francis Veber pour Élie Semoun, nous retrouvons François Pignon en comptable d'une fabrique de préservatifs. Pour sauver son emploi, et sur les conseils de son voisin, il va laisser ses collègues croire qu'il est homosexuel. De mésaventures en quiproquos, ce n'est pas ce petit homme discret et timide qui va changer, mais le regard des autres sur lui.

La Carte du Temps (7)

De Naomi Wallace
Théâtre

Jeudi 23 avril

20h30 // Durée 1h40

Grande salle // Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € // - 12 ans 10 €

Si vous voulez vivre un beau et émouvant moment de théâtre, venez explorer *La Carte du temps* de Naomi Wallace. L'auteure s'est énormément documentée avant d'écrire cette pièce, basée sur des faits authentiques vécus par des hommes et des femmes en période de guerre. Composée de trois textes en apparence juxtaposés, ils trouvent mystérieusement leur sens les uns par rapport aux autres, par leur point commun : la perte.

1



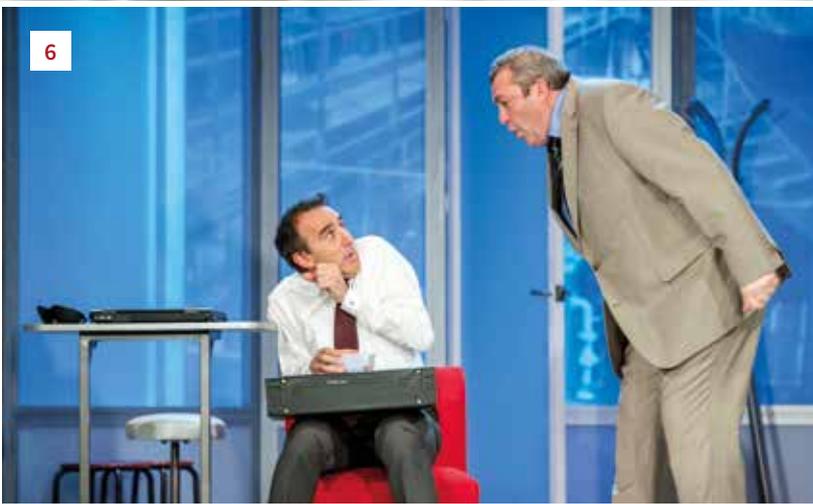
2



3



6



4



5



7





LONG'ZOREILLES, ROI DES EMBROUILLES

Marionnettes

Compagnie des Châteaux de sable avec Hélène Bénard, Sélina Casati ou Mickaël Durard, Jacques Legrand-Joly
Durée : 50 mn
Tous publics à partir de 3 ans

Samedi 11 avril à 19 h

Inspiré d'un personnage très répandu dans les contes africains, ce spectacle raconte les aventures d'un jeune lièvre qui, grâce à la ruse, parvient à affronter les situations les plus périlleuses. Et pourtant... Né paresseux, malpropre, gourmand, insolent, Longu' Zoreilles, le petit lièvre, est loin d'être la fierté de ses parents. Et lorsque Maman Zoreilles, sa pauvre mère, se décide enfin à le mettre à la porte, afin qu'il apprenne à se débrouiller tout seul, comment se doubter qu'il s'en sortira avec autant de malignedé et d'intelligence ?

MAD EN SLAM / FACE À FACE

Breakdance/slam

Durée : 2 heures
Tous publics à partir de 6 ans

Vendredi 17 avril à 20h30

D'une thématique forte naît un spectacle qui donne à voir les différents aspects du breakdance (danse debout et danse au sol) portés par l'association The Underground. La danse est mixte et acrobatique parfois, un DJ assure le son et le slam avec Twice prend toute sa place ! C'est évidemment une soirée à ne pas manquer avant la sortie des battles.



SAME SAME

Danse Hip Hop / Cie STYLISTIC

Durée : 1 h
Tous publics à partir de 6 ans

Samedi 18 avril 2014 à 20h30

Leur rencontre avec l'Asie du Sud Est est à l'origine de ce duo qui puise dans la confrontation des danseurs venus d'ici et d'ailleurs. « Same Same » y est une expression utilisée généralement par les commerçants comme « kif kif » en Afrique du nord. La Cie Stylistik interroge la différence comme matière à danser autrement. Il est question du rapport à l'autre : ce qui nous sépare, nous lie, de sensations, d'émotions, de mouvement.

ORRIPEAUX

Danse et jeu de costumes

Atelier Bonnetaille
Mardi 21 avril à 15 h (scolaires et public spécialisé)
Durée : 50 mn
Tous publics à partir de 6 ans

Mardi 21 avril à 19 h

Créé par Charlotte Pareja, costumière de théâtre, Oripeaux est un hommage à la couture, créatrice d'image de rêve et d'histoires. En fond de scène, une drôle de silhouette en ombre chinoise se dénude jusqu'à se transformer en mannequin de couture. La couturière travaille et tout ce qu'elle coud prend vie. Sa machine à coudre devient une baguette magique. Le temps du spectacle le costume se dessine se crée sur le corps du danseur qui l'anime pour donner vie à son personnage. Pour habiller ce spectacle un musicien joue. De l'ombre chinoise à la couleur, une métamorphose se déroule sous nos yeux...



Photo : Christophe Losberger

GAUTHIER TOUX TRIO

Sortie d'album dans le cadre du festival Jazz de Mars

Gauthier TOUX, piano
Maxence SIBILLE, drum
Kenneth DHAL KNUDSEN, bass
Durée : 1 h15

Vendredi 24 avril à 20h30

Dans la jeune génération de pianistes, Gauthier Toux, chartrain, diplômé de plusieurs écoles de renom en Suisse, à Copenhague, possède une écriture et un enthousiasme qui l'amènent à approcher les plus grands et s'inscrire définitivement dans le paysage du jazz actuel. Ses complices se régalent à jouer avec lui. Soyez de la partie pour le vernissage de son premier album *More than Ever*, made in Chartres s'il vous plaît, en clôture de la 21^e édition du festival Jazz de Mars.

Nouveauté : vos billets en ligne

→ **Locations : Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché**
www.fnac.com
www.carrefour.fr
www.francebillet.com
0 892 68 36 22
(Tarifs : 8€ et 5€ commission +1,80 €)

→ **Et toujours**
www.theatredechartres.fr
(Tarifs : 8€ et 5€ commission + 1 €)
02 37 23 42 79

→ **Et toujours la billetterie le jour/soir du spectacle sur réservation.**
doussineau@agglo-ville.chartres.fr ou **02 37 23 41 44** répondeur
(Tarifs : 8 € et 5 €)



Ce pictogramme indique les spectacles « famille ».

Le programme de Ciné-Clap

Mardi 14 avril à 20h30

À la médiathèque l'Apostrophe

Madame de...

de Max Ophüls (France, 1953, 1h41)
avec Danielle Darrieux.



Pour payer une dette de jeu, Madame de... vend les boucles d'oreilles en forme de cœur que son mari lui a offertes. Quelque temps plus tard, le baron Donati dont elle est amoureuse lui fait cadeau des mêmes boucles d'oreilles.

Jeudi 23 avril à 20h30

Au cinéma Les Enfants du Paradis Charulata

de Satyajit Ray (Inde, 1964, 1h57, vostf).
A Calcutta, en 1880, alors que son mari la délaisse à cause de son implication dans un journal politique,



Charulata se réfugie dans les arts. Se rendant compte de la solitude de la jeune femme, son mari invite son cousin Amal à l'aider dans ses aspirations littéraires. Charulata va devoir faire face à l'irruption de nouveaux sentiments face audit cousin.

Charulata est à la fois le plus beau, le plus emblématique film du cinéma de Satyajit Ray et le plus connu. Ray lui-même le considérerait comme sa plus grande réussite.

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

Festival Regards d'ailleurs

« *Filmer l'Australie et la Nouvelle Zélande* »

Vendredi 3 avril à 20h30

Animal Kingdom

de David Michôd (Australie, 2011, 1h52, vostf)



Une rue anonyme dans la banlieue de Melbourne. C'est là que vit la famille Cody. Profession : criminels. L'irruption parmi eux de Joshua, un neveu éloigné, offre à la police le moyen de les infiltrer. Il ne reste plus à Joshua qu'à choisir son camp...

Mardi 7 avril à 20h30

Mercredi 8 avril à 20h30

Avec l'exceptionnelle présence à Chartres du réalisateur australien Rolf De Heer qui présentera deux de ses films :

Charlie's Country

(2014, 1h48, vostf).



Charlie est un ancien guerrier aborigène. Alors que le gouvernement amplifie son emprise sur le mode de vie traditionnel de sa communauté, Charlie se joue et déjoue des policiers sur son chemin.

Prix du meilleur acteur, Un certain Regard, Cannes 2014

Ten canoes

(2006, 1h31, vostf).

En des temps reculés, dans le nord de l'Australie. Le jeune Dayindi convoite l'une des trois femmes de son frère aîné, Ridjimaril, menaçant ainsi la loi tribale. Afin de ramener Dayindi dans

le droit chemin, le vieux Minygululu lui raconte une légende ancestrale d'amours interdits, d'enlèvement, de sorcellerie et de vengeance qui tourne mal.

Prix spécial, Un Certain Regard, Cannes 2006

Vendredi 17 avril à 20h15

La Leçon de piano

de Jane Campion (Nouvelle-Zélande, 1993, 2h, vostf).

Au XIX^e siècle, Ada, une jeune femme écossaise et muette, est envoyée en Nouvelle-Zélande avec sa fille.



Elle doit y épouser un colon, qu'elle ne connaît pas... Lyrique et sensuel, le film raconte la passion romantique

d'une pianiste muette et révoltée, sur fond d'éléments déchaînés.

Palme d'or et prix d'interprétation féminine à Cannes en 1993.

En présence de Michel Ciment, critique, auteur d'un ouvrage sur Jane Campion, rédacteur en chef de Positif, animateur au Masque et la Plume (France-inter)

Au cinéma Les Enfants du Paradis

La séance : 7,50 € ; ciné-clap, - de 25 ans : 5,70 € ; carte 4 films : 12 €

➔ **Renseignements :**
Ciné-Clap 02 37 28 28 87
www.cine-clap.com



Ciné-Goûters

Patéma et le monde inversé

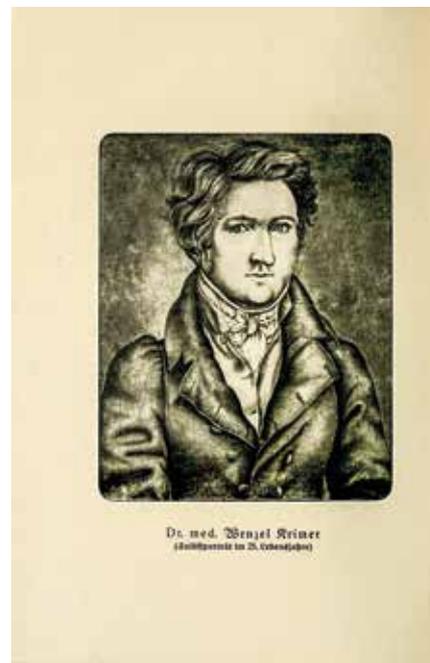
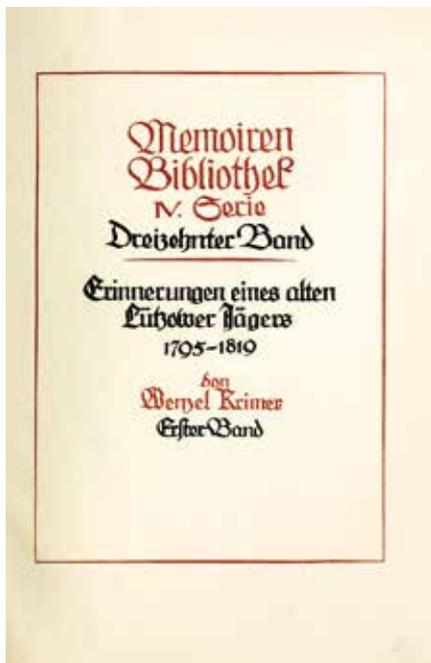
mercredi 15 et samedi 18 avril à 16h et dimanche 19 avril à 14h

un film de Yasuhiro Yoshiura

projection (1h39), suivie d'un goûter.

Après une catastrophe écologique, la terre se trouve séparée en 2 mondes inversés ignorant tout l'un de l'autre. Dans le monde souterrain, Patéma, 14 ans, adolescente espiègle et aventurière rêve d'ailleurs. Sur la terre ferme, Age, lycéen mélancolique, a du mal à s'adapter à son monde totalitaire. Le hasard va provoquer la rencontre des 2 adolescents en défiant les lois de la gravité.

Info ou intox ? 18 conjurés chartrains fusillés par les Prussiens en 1815



Début 1914 paraissent à Stuttgart les *Souvenirs de Wenzel Krimer, un jeune Chasseur de Lützow (1795-1819)*, évoquant les campagnes contre Napoléon et l'occupation de la France en 1814 et 1815. La *Revue des Deux Mondes* présente l'ouvrage et signale une page relatant l'exécution de conjurés chartrains. Fait alors contesté par la SAEL qui le situe en 1814, faute du texte original.

Des Chartrains « enragés »

Wenzel Krimer (1795-1834) dit s'être engagé alors qu'il étudiait la médecine, et avoir participé à la campagne de 1814 comme assistant chirurgien chargé des amputations. Il relate que l'été 1815, son bataillon a suivi Bülow à Waterloo, puis à Paris avec les vainqueurs, et enfin à Chartres avec les troupes occupant l'« Eure und Loire » :

« Arrivés à Chartres, nous avons été logés chez l'habitant. Mon ami Wolf et moi demeurions ensemble chez un riche bourgeois, M. Garnier, où nous ne nous laissions manquer de rien, et vivions, selon notre proverbe national, comme Dieu en France. Mais si à Paris, déjà, tout le monde était furieux contre les Prussiens, c'était bien pis encore dans cette ville de Chartres. Les indigènes, à peu près unanimement napoléoniens enragés, nous haïssaient de toute leur âme. Nul moyen d'entrer en relations cordiales avec l'un d'entre eux ; on voyait aussitôt à leur figure qu'ils nous auraient plutôt coupés en morceaux. [...] On a dû appliquer à la lettre l'ordre donné par Bülow, qui prescrivait de brûler sans pitié jusqu'à la moindre maison de tout village où serait commis un attentat contre un soldat prussien. [...] Les filles les plus notoirement dépravées

ne voulaient, à aucun prix, nous accorder leurs faveurs. » Krimer se distingue plus tard comme médecin militaire et public, avant ses souvenirs, des traités de médecine.

Fusillés devant l'Hôtel de Ville ?

Dans le chapitre « *In Chartres* », Krimer relate l'exécution de Chartrains non désarmés, qui comptaient neutraliser les Prussiens logés chez eux, s'emparer des bâtiments publics et réunir un arsenal pour marcher sur Paris. L'enfant de Pelletier, l'un des conjurés, trahissait le secret. Un conseil de guerre tenu à l'Hôtel de Ville (Hôtel Montescot), devant le préfet, la veille du jour J (15 août 1815), condamnerait alors 18 conjurés à être fusillés devant la mairie. Pelletier serait gracié.

« Cette procédure catégorique amena pleinement l'effet désiré : personne désormais, dans la ville, ne songea plus à une réaction. Et il semble aussi que l'échec du complot projeté à Chartres ait eu son contrecoup dans d'autres endroits : car nous ne tardâmes pas à apprendre qu'une bonne partie de l'armée française de la Loire avait juré fidélité au roi Louis XVIII, tandis que le reste se trouvait désarmé et licencié. »

À suivre...

→ Juliette Clément, Directrices des Publications de la SAEL. Sources : *Erinnerungen eines alten Lützower Jägers (1795-1819)*, Wenzel Krimer, 2 v., Bibliothèque des Mémoires historiques, Stuttgart, jan. 1914, « *In Chartres* », p. 204-222. P.-V. SAEL XIII, 1914 ; *Revue des Deux mondes*, févr. 1914.

La mort est dans le puits (fin)

Ruelle du Grand-sentier, dans un puits datant de la période gallo-romaine, parmi des cadavres d'animaux, furent jetés des restes humains. S'agit-il de sépultures particulières ?

Les analyses l'attestent : les restes humains trouvés dans le puits de la ruelle du Grand-sentier proviennent de neuf individus différents. La présence d'eau a rendu difficiles les observations sur le terrain mais l'étude anthropologique a montré que la plupart des sujets devaient, à l'origine, être complets. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de sépultures de relégation (individus en marge de la société) ou de rejets de corps privés de sépulture. Les squelettes incomplets pourraient provenir de tombes voisines qui auraient été déplacées. La présence d'un fragment de bloc calcaire sculpté, probablement une stèle funéraire, semble conforter cette hypothèse.

Uniquement des enfants

Tous les individus présents correspondent à des enfants ou des adolescents, dont les âges au décès ont pu être estimés entre 3 et 15 ans. Il faut y ajouter un nouveau-né, âgé de quelques jours ou quelques semaines. L'absence d'adulte constitue une particularité supplémentaire pour ce dépôt. À ce jour, la cause des décès ne peut être expliquée. Des recherches comparatives permettraient peut-être de préciser la raison de ces gestes particuliers.



Un geste rare mais pas inédit

Le dépôt d'ossements humains dans un puits est connu pour les périodes antérieures, notamment à l'Âge du Fer, où il peut correspondre à une pratique funéraire particulière. Elle est singulière pour la période gallo-romaine, pendant laquelle les défunts sont habituellement déposés dans des tombes et dans les nécropoles consacrées. Néanmoins, plusieurs sites archéologiques livrent des découvertes comparables, par exemple à Jublains, en Mayenne, où l'abandon du puits est daté, lui aussi, de la fin du III^e siècle.

Déterminer la sépulture

La présence d'un squelette humain n'est pas suffisante pour dire qu'il s'agit d'une sépulture. En effet, il faut déterminer s'il y a eu une intentionnalité dans le dépôt, c'est-à-dire une volonté « d'inhumier » le sujet. Si ce geste est simple à mettre en évidence dans le cas d'une tombe individuelle, ceci est nettement moins aisé lorsque les restes sont retrouvés dans un puits.

Les ateliers-vacances pour les juniors (8-11 ans)

- Création d'une fresque à la romaine
lundi 4/05 (14 h - 17 h)
- Fouille et étude d'ossements animaux : découverte de l'archéozoologie
mardi 5/05 (9 h-12 h)
- Réalisation de masques de théâtre antique
mardi 5/05 (14 h-17 h)
- Jeux et jouets antiques : fabrication en argile
mercredi 6/05 (9 h-12 h)

Ateliers réservés aux membres du club Les Petits Ambassadeurs

- Fouille et étude d'ossements animaux : découverte de l'archéozoologie
jeudi 7/05 (9 h-12 h)
- Création d'une fresque à la romaine
jeudi 7/05 (14 h-17 h)

→ Renseignement et inscriptions :

francoise.jamais@agglo-ville.chartres.fr
ou 0237234175

Pour en savoir plus

À lire sur le site internet archeologie.chartres.fr

- Rapport de fouille *Aménagements de fond de parcelle à l'époque gallo-romaine - 6, ruelle du Grand-Sentier Chartres* - (Eure-et-Loir - Centre), Jérémie Viret, décembre 2014.
- Archéo n° 15: *Les Potiers gallo-romains du secteur des Filles-Dieu à Autricum*

Conférence - Les rendez-vous du muséum

Les abeilles : disparition, causes et conséquences



Abeille en ville sur troène
(*Ligustrum angustifolium*)- Cliché P. Boudier

Mardi 14 avril à 20h30

Par le Dr Robert Haïcour

Notre sécurité alimentaire dépend des abeilles. Elles pollinisent les plantes dont les récoltes constituent notre alimentation (80% des plantes à fleurs et près de 90% des plantes cultivées).

Le déclin des abeilles à l'échelle mondiale est une préoccupation réelle. Depuis une vingtaine d'années, les taux de mortalités observés sur les colonies d'abeilles se sont fortement accrus. En France, 300 000 colonies d'abeilles disparaissent chaque année. 4500 apiculteurs cessent leur activité. La production nationale a été divisée par 2 en 10 ans.

L'ensemble de la population des abeilles est atteint. Cependant, les

causes en sont étudiées essentiellement chez l'abeille domestique. Le consensus actuel indique que ce déclin serait multifactoriel (maladies, pratiques apicoles, pesticides, réduction de la biodiversité, perte de l'habitat...). Au cours de cette conférence, nous essayerons de nommer ces causes et leurs processus.

Le Dr Robert Haïcour est un ancien chercheur en biologie végétale/biotechnologies de l'université Paris-Sud-Orsay. Il fut enseignant à la formation des Maîtres (Capes et Agrégation) de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris 6^e). Aujourd'hui à la retraite, il anime de nombreuses conférences, en particulier sur l'apiculture qu'il pratique en tant qu'amateur éclairé. Il est adhérent au SAVE (syndicat des apiculteurs du val d'Essonne).

Prochaine conférence :
mardi 12 mai

Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à museum@ville-chartres.fr

→ Au Centre universitaire de Chartres,
21, rue de Loigny-la-Bataille
Stationnement au parking « visiteurs ».

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :

Muséum : 02 37 88 43 86,

Centres. Sciences : 02 38 77 11 06

Chartres en toutes lettres... 40

Un entier réclame



Un « entier » postal est une formule toute prête pour écrire, où le timbre est imprimé directement sur la carte ou l'enveloppe et vendu ainsi à la poste. En voici un, plutôt singulier et carrément chartrain...

Ce type d'entier vierge, à 10 centimes, émis par la poste en 1904, a beaucoup servi et se trouve aisément dans toutes les collections. Mais une société commerciale avait eu l'idée de repiquer le recto (sans empiéter sur l'espace réservé à l'adresse) et le verso (en utilisant la moitié de la partie correspondance). Cette société basée à Paris, imprimait des réclames sur des entiers qu'elle achetait directement au bureau de poste. Aujourd'hui nous dirions qu'elle « ciblait » sa clientèle. De nombreuses villes ont eu droit à leurs entiers : celui-ci est bardé de 11 réclames pour des commerces chartrains du début du vingtième siècle.

Et autre particularité - qui a fait le succès de cette initiative -, ces formulaires repiqués étaient vendus dans les tabacs, papeteries, deux fois moins cher qu'à la poste, grâce aux réclames. On en avait deux pour 15 centimes ! Ce fut un succès. Nous noterons que le signataire de ce courrier est par ailleurs un des annonceurs : la maison Barué-Vovelle.

La poste n'allait pas tarder à interdire ce genre de pratique... pour reprendre l'idée à son propre compte et se lancer à son tour (et à son seul

profit) dans la publicité postale (sur les carnets de timbres en particulier).

Mais il reste que ce genre de document n'est pas facile à trouver, et est très mal connu. Alors si vous en avez un, ou si vous en voyez un, faites-nous signe pour augmenter nos connaissances sur l'histoire postale chartraine. Merci.

Jean-Francis Ressor,
président
Cercle philatélique chartrain



Courses hippiques premium

Sport et loisirs
5 avril - 15h
 Hippodrome
 02 37 34 93 73
hippodrome.chartres@wanadoo.fr

Jeux de cartes en famille

Chasse au trésor sur le site du Compa et des Archives

5 avril - 15h
 A partir de 5 ans
 Archives départementales d'Eure-et-Loir
 02 37 88 82 20
www.archives28.fr

Connaissance du monde : Russie éternelle

Conférence
7 avril - 14h15 et 20h15
 Cinéma Les Enfants du Paradis
 02 37 88 19 30
www.cineparadis.fr

La Cité de l'an 2000

Exposition
Jusqu'au 10 avril
 CAUE28 - Chartres
 02 37 21 21 31
contact@caue28.org
www.caue28.org

Football Chartres/Sainte Geneviève

Sport - Championnat CFA2
11 avril - 18h
 Stade Jacques-Couvret
 02 37 34 21 19
www.fc-chartres.com

Basketball féminin Chartres/Limoges

Sport - Championnat Ligue 2
11 avril - 20h
 Halle Jean-Cochet
 09 81 89 80 64.
www.abchartres.com

Femmes médiévales, un autre temps, une autre condition

Conférence
11 avril - 14h30
 Maison du Saumon (salon Fulbert)
 02 37 18 26 26
info@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Yvon Le Men

Récital de poèmes
11 avril - 15h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

Long'zoreilles, roi des embrouilles

Spectacle de marionnettes
11 avril - 19h à 20h
 Salle Doussineau - Forum de la Madeleine
 Compagnie des Châteaux de sable
 Tout public, à partir de 3 ans
 02 37 23 41 44
reservation.doussineau@ville-chartres.fr
www.chateauxdesable.fr

Le rendez-vous des chineurs

Brocante
12 avril
 Place des Epars
 06 42 37 77 46
ohvl@orange.fr

Baseball Chartres/Savigny sur Orge

Sport - Championnat de France 1^{re} division
12 avril - 11h et 14h
 Terrain de Gellainville
 Entrée libre.
 06 29 21 26 59.
www.frenchcubs.free.fr

L.A Dance Project

Danse
14 avril - 20h30
 Théâtre de Chartres
 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Les abeilles - disparition, causes et conséquences

Conférence
14 avril - 20h30
 Centre universitaire
 02 37 88 43 86 ou 02 38 77 11 06
museum@agglo-ville.chartres.fr

Madame de...

Film - Ciné-Clap
14 avril - 18h30 et 20h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 06 70 03 24 70
www.cine-clap.com

Banquet des seniors

Déjeuner-spectacle
15, 16 et 17 avril
 Salle Chichester à Chartrexp

L'avez-vous lu ?

Découverte de livres
16 avril - 18h
 Médiathèque l'Apostrophe
 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

Les Mariés de la tour Eiffel

Concert
16 avril - 20h30
 Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie
 Spectacle de Jean Cocteau, musique du groupe des Six
 02 37 84 28 28
contact@cci28.fr
www.cci28.fr

Mad en Slam

Breakdance et slam
17 avril - de 20h30 à 22h30
 Salle Doussineau - Forum de la Madeleine

Tout public, à partir de 6 ans
 02 37 23 41 44
reservation.doussineau@ville-chartres.fr
www.theunderground28.e-monsite.com

Handball Chartres/Mulhouse

Sport - Championnat ProD2
17 avril - 20h
 Halle Jean-Cochet
 06 07 19 18 29
www.cmhb28.com

Diana Horta Popoff

Concert Jazz de Mars
17 avril - 21h30
 Le Parvis
 02 37 21 12 12 - www.jazzdemars.com

Chartres en Lumières Privilège

Visite guidée
17 avril - 22h
 Portail nord de la cathédrale
 02 37 18 26 26
info@otchartres.fr



Peinture à l'aiguille et sur porcelaine

Exposition
17, 18 et 19 avril
Maison du Saumon
info@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Visite guidée Chartres en Lumières

Découverte accompagnée
18 avril - 21h30
Office de Tourisme de Chartres
Maison du Saumon
02 37 18 26 26.
info@otchartres.fr

Chartres et son église Saint-Pierre

Découverte accompagnée
18 avril - 14h30
Office de Tourisme
02 37 18 26 26
info@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Chartres en Lumières

Visite guidée
18 avril - 21h30
Office de Tourisme
02 37 18 26 26
info@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Les applications en lien avec la littérature de jeunesse

Atelier numérique avec tablettes
18 avril - 10h30 et 11h15
Médiathèque l'Apostrophe
À partir de 5 ans
02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

Bernadette Pécassou

Rencontre-dédicace
18 avril - 11h
Bibliothèque Louis-Aragon
02 37 88 45 20

Paul Deschanel

Les rendez-vous du patrimoine
18 avril - 16h30
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

Same Same

Danse hip hop - Cie Stylistic
18 avril - 20h30 à 21h30
Salle Doussineau - Forum de la Madeleine
Tout public, à partir de 6 ans
02 37 23 41 44
reservation.doussineau@ville-chartres.fr - www.stylistik.fr

Nina

Théâtre
18 avril - 20h30
Théâtre de Chartres
avec Mathilde Seigner et François Berléand
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Courses hippiques

Sport et loisirs
19 avril - 13h30
Hippodrome de Chartres
02 37 34 93 73
hippodrome.chartres@wanadoo.fr

Mer agitée à peu agitée

Conte musical avec harpe
19 avril - 15h et 16h30
Archives départementales d'Eure-et-Loir
De 1 à 5 ans
02 37 88 82 20 - www.archives28.fr

Le Placard

Théâtre
21 avril - 20h30
Théâtre de Chartres
de Francis Veber
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Les Oripeaux

Danse et jeu de costumes
21 avril - de 19h à 20h
Salle Doussineau - Forum de la Madeleine
Tout public, à partir de 3 ans
02 37 23 41 44
reservation.doussineau@ville-chartres.fr
www.atelierbonnetaille.fr

Handball Chartres/Massy

Sport - Championnat ProD2.
24 avril - 20h
Halle Jean-Cochet.
06 07 19 18 29 - www.cmhb28.com

La saison du Metropolitan Opera de New-York : Cavalleria Rusticana suivi de Pagliacci

Art lyrique/Opéra
25 avril - 18h30
Cinéma Les enfants du paradis
02 37 88 19 30
www.cineparadis.fr/autres-spectacles/

La Grande Guerre - Histoires partagées

Exposition
Jusqu'au 25 avril 2015
L'Apostrophe (espace Patrimoine)
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

Baseball Chartres/Rouen

Sport - Championnat de France 1^{re} division
26 avril - 11h et 14h
Terrain de Gellainville
06 29 21 26 59.
www.frenchcubs.free.fr

La paulée des vins de Loire

Fête gastronomique
26 et 27 avril
Place Billard
02 37 18 15 15
infos@bw-grand-monarque.com

Courses hippiques premium

Sport et loisirs
30 avril - 12h
Hippodrome
Société des Courses Hippiques de Chartres - 02 37 34 93 73.
hippodrome.chartres@wanadoo.fr

Stuart Little

Film
30 avril - 15h30
Médiathèque l'Apostrophe
Film jeunesse de Rob Minkoff, États-Unis, 1999, 1h24.
À partir de 4 ans.
02 37 23 42 00.
apostrophe@ville-chartres.fr

Football Chartres/Saint Ouen

Sport - Championnat CFA2
2 mai - 18h
Stade Jacques-Couvret
FCChartres
02 37 34 21 19.
www.fc-chartres.com

Brèves pour «Votre Ville»

Vous êtes une association, des particuliers, et vous organisez un événement qui peut contribuer à l'animation de la vie chartraine ? N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités pour les faire connaître à nos lecteurs. C'est gratuit ! Le délai utile de transmission des informations est de trois semaines avant la parution du magazine au plus tard. La promotion d'activités commerciales n'est pas autorisée.
Contact : votreville@ville-chartres.fr

Permanence Adulte relais à la maison pour tous de la Madeleine

Au service des habitants des quartiers de la Madeleine, Saint-Chéron, les Hauts-de-Chartres, Beaulieu. Pour vous informer, vous aider dans vos démarches administratives. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.
Renseignements :
**La Dame à la Licorne,
MPT de la Madeleine,
mail Jean-de-Dunois.
Tél. 02 37 26 91 63
ou 02 37 36 80 72
adulterelais-ja28@wanadoo.fr
www.dame-a-la-licorne.com**

Exposition porcelaine

Les associations BAT (peinture à l'aiguille) et ADLC (peinture sur porcelaine) au Coudray et la boutique art et porcelaine à Chartres, organisent une exposition à la maison du Saumon, les 17, 18 et 19 avril. Vernissage le 17 avril.
Contact : 06 78 03 46 86.



Association des Amis du musée des Beaux-Arts

Judi 9 avril à 17h15 au musée des Beaux-Arts Conférence de Christophe Brouart, historien d'art et professeur d'histoire de l'art au sein de l'IESA de Paris, en préparation à la visite de l'exposition «Velasquez». Diego Velasquez (1599-1660) est considéré comme l'un des principaux représentants de la peinture espagnole. Samedi 11 avril Sortie parisienne :
- Exposition «Velasquez» au Grand-Palais
- Visite de la «Fondation Dosne-Thiers» Dans le quartier de la Nouvelle Athènes, l'agent de change acheta, en 1832, une propriété située place Saint-Georges. Adolphe Thiers épousa sa fille et, en ces lieux, il écrivit «Histoire du Consulat et de l'Empire». Détruit sous la Commune, l'Hôtel fut reconstruit en 1875. Il possède une bibliothèque dédiée à l'étude de l'histoire de France au XIX^e siècle. Visites commentées par des guides conférenciers issus de l'École du Louvre.
Renseignements :
**amismuseechartres@orange.fr
ou tél. le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5, cloître Notre-Dame de 14h30 à 17h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).**

Cours de gym spécifique pour les personnes atteintes de maladie neurologique

La gymnastique volontaire (GV) a mis en place un atelier pour les personnes atteintes de maladies neurologiques (maladie de Parkinson et sclérose en plaques) seules ou avec leurs aidants. Ce projet a vu le jour grâce au soutien financier de la CARSAT Centre (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Centre). Cours le jeudi de 14h à 15h à la maison pour tous des Comtesses.
Renseignements :
02 37 33 09 74.



Ensemble Sequentiae

Un requiem allemand de J. Brahms le samedi 18 avril à 20h30 à l'église Saint-Aignan. Les séquences, *sequentiae* en latin, sont des pièces de la liturgie catholique romaine, chantées à certaines fêtes. Créé en 2013 par Mathieu Bonnin, chef d'orchestre, chef de chœur de la Maîtrise de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, Sequentiae s'est produit dans plusieurs programmes musicaux : messe *Sancti Nicolai* de Joseph Haydn, *Messe de minuit* de Marc-Antoine Charpentier, *Requiem* de Gabriel Fauré, avec 40 chanteurs et 20 instrumentistes.
Tarifs : 14€, 11€ ; 2€ si réservation sur internet ; gratuit pour les moins de 12 ans.
Contact : 06 30 61 59 80.

Ateliers de la Poêle Percée

Exposition Carrés de lumières de Claudie Gimeno et Sun-Hee Lee jusqu'au samedi 30 avril ; vernissage samedi 11 avril
**Ateliers de la Poêle Percée
9, rue de la Poêle-Percée
tél. 06 72 80 02 69
art.ateliers28@gmail.com**

Concerts de l'association Improphile

- Vendredi 3 avril 21h30 (entrée 12€, 10€ Improphile) : duo Camille Poupat, Nicolas Pfeiffer
- Vendredi 10 avril, 21h30 (entrée 12€, 10€ Improphile) : Michel Perez invite Hildegarde Wanslawe, et Laurent Fradelisi,
- Vendredi 17 avril 21h30 (entrée 15€, 12€ Improphile) : Diana Horta Popoff quartet dans le cadre du festival Jazz de mars, avec Mathias Alamane, J.J. Ruhlmann, Christophe Bras,
- Samedi 25 avril 21h30 (entrée 12€, 10€ Improphile) : concert exceptionnel du quartet de Johann Lefèvre, trompette (nouveau CD) avec Michel Saulnier, Nicolas Rousserie, J.J. Ruhlmann
- Vendredi 1^{er} mai 21h30 (entrée 12€, 10€ Improphile) : quartet « *Blackstick* » / Bastien Torre
- Vendredi 8 mai 21h30 (entrée 12€, 10€ Improphile) : concert exceptionnel du «Tam de Villiers quartet», sortie du nouvel album en tournée européenne !
**Cave du Parvis,
place de la cathédrale,
réservation conseillée
au 06 31 85 34 24.**

Krav Maga, tactiques défensives

L'association chartraine de krav maga enseigne une méthode d'autodéfense et de combat au corps à corps suscitant un réel engouement pour les hommes et les femmes, les forces de l'ordre, les pompiers, les personnels hospitaliers mais aussi les commerçants et les militaires.

Un stage «Self-défense féminine» est programmé le 25 avril de 10h à 12h à Chartres, lieu précis fixé ultérieurement selon le nombre de participants. Stage exclusivement réservé aux femmes. Aucun prérequis. Inscription obligatoire.

Renseignements et inscriptions :
tél. 06 74 49 22 92.

La Ville de Chartres met en vente

à usage exclusif d'habitation une propriété communale sise 112 rue de Rechèvres à Chartres : construction de 1932 sur 2 niveaux sur un terrain de 332 m².

Mise à prix : 250 000 €.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre, sous pli cacheté, avant le 24 avril 2015 dernier délai (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Chartres
Place des Halles
Service Affaires Immobilières
28019 CHARTRES Cedex

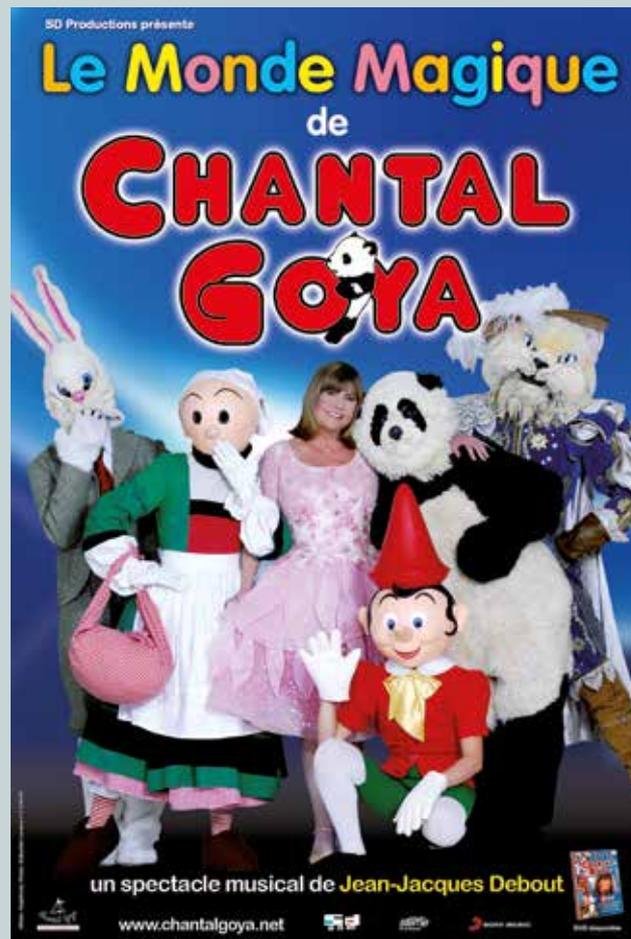
Pour tous renseignements complémentaires, vous voudrez bien vous adresser :

- pour la partie technique à Monsieur Jean-Luc Gallopin, Direction du Patrimoine (02 37 88 43 02)
- pour la partie administrative à Madame Lucette Bigot, service Affaires Immobilières (02 37 18 47 67)

Solution du mois de mars 2015		F	A	A	I							
		V	I	N	G	T	S	E	P	T		
		A	N	T	I	D	O	T	E	S		
		I	R	E		L	I	S	E			
C	E	N	S	E	R	R	E	N	T			
L	O	I	R	E	T		R	E	C	I	T	
A	N	N	O	T	E	R	A		S	E	C	U
S	S		R	E	L	U		L	I	N		
C	E	R	I	S	E	S		S	O	L	D	E
M	I	A	O	U		T	R	A	C	E	E	S
	L	I	N	E		E	R	I	E		S	
G			U	I	R			A	A		B	
D	E	P	A	R	T	E	M	E	N	T	A	L
A	N	E	T		E	N	N	U	I		B	A
	E	T	O		T			Q	U	O	I	
O	R		U	D	E		S	O	U		L	R
C	A	N	T	O	N		A	D	E	L	I	E
	L	E		D	E	R	M	E		I	R	A
		T	A	U	G	O	U	R	D	E	A	U

Adopte une courge !

Incroypables Comestibles 28 relaie à Chartres et autour l'initiative anglaise des *Incredible Edible* (Incroypables comestibles) l'idée de planter des potagers ouverts à tous. Premier pas à Chartres : les Incroyables Comestibles 28 lanceront leur action place Billard le samedi 2 mai en distribuant gratuitement des plants de courges et de tomates. Un engagement à tenir pour ceux qui voudront adopter un plant : lui trouver un foyer, veiller à son bien-être et le chérir. Le moment venu, une grande récolte commune sera organisée pour préparer un repas festif et fastueux. En même temps que les plants, les Incroyables Comestibles 28 distribueront un tract expliquant cette démarche éco-citoyenne, et les modalités pratiques pour planter et faire pousser ces succulents fruits et légumes citoyens.



CHANTAL GOYA

Dimanche 31 mai 2015
15h30
Salle Chichester

Réservation:

Points de ventes habituels
(Fnac, Carrefour, Leclerc...)

Tarifs:

Cat OR

Public Assis Numéroté 42€

Cat 1

Public Assis Numéroté 35€

Cat 1 CE

Assis Numéroté 33€

Cat 2

Public Assis Numéroté 29€

TRIBUNES

Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres



LE VRAI «MADE IN CHARTRES» = UN AIR PLUS LÉGER À RESPIRER...

Contrairement à l'idée véhiculée par la majorité municipale, nous faisons, comme membres du Conseil Municipal, des propositions sur de nombreux sujets.

Bien sûr, dans un premier temps, elles sont aussitôt dénigrées. Mais, après un temps de réflexion et le passage au tamis du leader Massimo local, ce grand visionnaire les récupère et les présente comme le fruit de son génie.

La preuve : dans Votre Ville du mois dernier. Deux actualités sont mises en lumière : l'action de l'adjoint à la tranquillité (que nous saluons pour son travail) et Chartres qui entre (doucement, il faut le dire) dans l'ère des smart cities.

Durant la campagne des municipales, la seule équipe qui proposait un adjoint à la tranquillité, c'était la nôtre ! Le mot de smart city était présent dans un seul programme, le nôtre.

Nous nous réjouissons de voir nos idées gagner ainsi en popularité... même si nous aurions apprécié que le maire reconnaisse simplement, humblement et sans agressivité... la source de son inspiration.

Parce que nous sommes une opposition constructive, nous faisons ici, une nouvelle proposition, toujours avec bon sens et à moindre coût :

Lors des pics de pollution que connaît notre agglomération, dont les origines sont connues : usage intensif de l'automobile, proximité avec l'île de France, etc. et **pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons, rendons le ticket Filibus valable 24h, avec correspondances les jours d'alerte pollution.**

Et dans l'intérêt général, nous sommes prêts à laisser au PDG de la nouvelle SEM Transports, Mr Gorges *himself*, et dire que c'est son idée.

Nous faisons aussi notre travail d'opposition en dénonçant les inconséquences de l'équipe en place : les chartrains découvrent, grâce aux grands panneaux entourant l'aile Maunoury en démolition, le futur pôle administratif «grandeur nature». Et alors là, quelle déception ! Le projet de l'architecte Wilmotte, plus connu d'ailleurs pour ses réhabilitations que pour la créativité de ses constructions nouvelles, loin d'être une réussite, est d'une banalité affligeante **et loin des ambitions environnementales minimales que l'urgence écologique exige !**

Fallait-il vraiment dépenser 50 millions d'euros pour ça ? Alors que 15 auraient suffi pour réhabiliter l'ancien ? **35 millions d'euros d'argent public gaspillés !** Baisse des taux d'impôts ou pas, il faudra bien les payer...

Imaginons, Chartres en plus démocratique, en moins cher. Chartres en mieux !

L'équipe de Réunir Chartres

Catherine Maunoury (SE), David Lebon (PS),

Éric Chevéé (Modem), Sandra Renda (EELV), Noël Billard (PS), Nicole Sirandré (PS) - reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

Tribune non fournie par le groupe

Denis Barbe
Contact : frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Front National

«LA LIBERTÉ
C'EST LA SÉCURITÉ,
LA SÉCURITÉ
C'EST LA SURVEILLANCE,
DONC LA LIBERTÉ
C'EST LA SURVEILLANCE.»
JEAN-CHRISTOPHE RUFIN

Oui, monsieur le maire, on peut vous faire confiance pour faire de Chartres une ville sous haute surveillance. Nous voilà bientôt dans le club très fermé des « *smaaaart cities* ». Ça sonne bien, c'est beau, ça claque, c'est bien bling bling comme il plaît à votre président... Nous apprenons donc que ce super-système intelligent est un véritable couteau-suisse pour geek. Un système, nous dit-on, qui améliorera notre cadre de vie. Le système détectera les véhicules sur les emplacements de stationnement. Chouette, la vidéo-verbalisation automatique.

Le système permettra de faire du relevé d'eau à distance. Génial, plus besoin de se déplacer chez les particuliers. On nous vend le produit avec un argument de poids : prévenir les usagers en temps réel (s'il vous plaît) en cas de fuite après compteur ! De qui se moque-t-on ? La coupure automatique c'est maintenant ?

On a déjà entendu tous ces faux arguments de sécurité, de tranquillité ou d'écologie avec les radars automatiques. Ça marche tellement bien que les limitations de vitesse vont être abaissées pour une meilleure rentabilité...euh pardon sécurité.

Nous restons persuadé que toute cette débauche technologique fera fuir les délinquants ou les engagera à payer leur facture d'eau ou encore à bien se garer voire les trois à la fois.

Puisqu'il est chic d'utiliser des anglicismes je vais donc conclure : *Entering the new world of smart cities ? When shall we get a smart mayor ?* Vive la France (« *smart* » bien évidemment) !

Thibaut Brière-Saunier

Tribune de la majorité

MAIS ILS SONT OÙ ?

La campagne des élections départementales a servi de révélateur incontestable de l'état de l'opposition municipale.

Madame Renda était alliée des radicaux de gauche alors que Monsieur Billard soutenait le front de gauche dans le même canton.

Et surtout, les trois ténors de la liste des municipales (un an déjà !) brillaient par leur absence. Vérifiez : pas un mot de Catherine Maunoury, de David Lebon ni d'Eric Chevée. Il était d'ailleurs assez comique de voir les télévisions nationales comptabiliser les résultats des candidats Modem dans un total partagé avec l'UMP et l'UDI... Pas de statistiques en revanche sur les candidats Modem alliés avec la gauche... courage, fuyons...

Mais nul doute que nos fantômes retrouveront de la voix lors du prochain conseil municipal, avec l'assurance qu'on leur connaît.

Pendant ce temps, nos projets, validés par vous l'an dernier, avancent selon le calendrier prévu. Le plus spectaculaire, pour l'instant, est évidemment celui de la déconstruction de l'ancien hôtel de ville de Chartres. Vous pouvez admirer en grand les images du projet Wilmotte du Pôle administratif de la Ville et de l'Agglomération. Si vous avez observé ce chantier, voire discuté avec les ingénieurs et les entreprises, vous avez peut-être découvert comme nous que le toit était en cuivre. Nous ne porterons pas de jugement de valeur sur l'esthétique ni sur la qualité de la construction, souvent dictées par les contraintes de la reconstruction d'après-guerre.

Une certitude pourtant : les hommes de l'art constataient que ces bâtiments n'étaient pas réaménageables, et surtout qu'ils ne répondaient pas aux nécessités actuelles, à commencer par l'isolation thermique. Le dernier étage était en grande partie fermé depuis longtemps, frigo l'hiver, sauna l'été.

Les temps changent... Mais pas l'opposition chartraine.

La tentation de l'éclipse, probablement...

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
DOMINIQUE HARTKOPF	77 RUE DE REVERDY	CHANGEMENT DE DESTINATION
DUPUY OLIVIER	1 RUE FELIBIEN	REPLACEMENT ET RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	10 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	REPLACEMENT DU PORTAIL
CONSORTS DELACHAUME	54-62 RUE D'ABLI	DIVISION PARCELLAIRE
GUIGNOLLE STEPHANIE	40 MAIL ANATOLE FRANCE	CREATION EXTENSION + POSE VELUX
FETTER FRANCOISE	3 RUE DES LISSES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
JOLY JEAN BAPTISTE	56 RUE DE LA FOULERIE	MODIFICATION DE LA FACADE SUR RUE
EURE ET LOIR HABITAT	2 IMP DES CASTORS	ISOLATION EXTERIEURE ET RAVALEMENT
MENARD CHRISTOPHE	74 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
SIMON ALAIN	3 RUE LUCIEN ET RENE MERLET	DEMOLITION RECONSTRUCTION D'ABRIS DE JARDIN
LONGLUNE MARGOT	29 AVENUE TEXIER GALLAS	TRAVAUX D'EXTENSION
BONNIN CARMEN	37 RUE DES RESERVOIRS	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT
JEAN ARONDEL	2 PLACE SAINT PIERRE	REFECTION DE COUVERTURE
AGENCE FRANCE ECOLOGIE	15 RUE ADOLPHE LECOCQ	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PILLET DANIEL	90 RUE DES PERRIERS	TRAVAUX DE CLOTURE ET POSE DE VOLETS ROULANTS
CONTREPOIS ALAIN	73 RUE HENRY DUNANT	SURELEVATION D'UN MUR DE CLOTURE
ZAEGEL MARC	52 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	AGRANDISSEMENT DU PORTAIL
ZAEGEL MARC	52 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	REALISATION D'UN ABRIS DE VOITURE
SCI AUBERT HEITZ	9 PLACE BILLARD	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CHEVALIER ETIENNE	15 RUE AUGUSTE GANOT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SCI SAGET BARRAULT	10 RUE DE LAUNAY	DEMOLITION DE GARAGE ET TRAVAUX DE CLOTURE
PASS IMMO SYNDIC	24 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE LA FACADE DU HALL D'ENTREE
KABA SONIA	13 RUE SAINT EMAN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
DUCLOS ET CHESNEAU NICOLAS / MANON	39 RUE DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION
LHEUREUX GOURMET SAS	BOULEVARD DE LA COURTILLE	INSTALLATION D'UN ABRIS DE JARDIN
PICHARD	19 RUE DE LA CROIX BONNARD	SUPPRESSION DE LUCARNE ET CREATION DE CHASSIS DE TOIT
DEBUISSER SYLVIE	4 RUE DU CHAPEAU ROUGE	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
SARL NOOR	17 - 17 B RUE SAINT MICHEL	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
SCI DE LA RUE D'ETAMPES	12 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
VENANT-VALERY RENALD	86 RUE DE FRESNAY	CREATION DE CHASSIS DE TOIT
LECOIN JEAN	10 RUE DU CARDINAL PIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SIMEAN CHRISTOPHE ET FRANCOISE	30 IMPASSE HUYSMANS	CREATION D'UNE LUCARNE
GAUCHERON MARIE FRANCE	123 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX DE RAVALEMENT
Déclarations Préalables délivrées		
BEILLARD PHILIPPE	37 RUE MURET	REFECTION DE FACADE
CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	3 RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GOFFINONT CYRIL	89 RUE DE RECHEVRES	RENOVATION D'UNE VERANDA EN ALUMINIUM
SCI 2B	10 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GARDE LAURE	109 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION
ECORENIOVE SASU	19 RUE GASTON COUTE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
ROGER DE CAMPAGNOLLE NICOLE	13 RUE CHANTAUT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VIDAL	16 ALLEE DU HAMEAU GABRIEL PERI	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
BUFFALO BURGER	3 PLACE MAURICE CAZALIS	CREATION D UN CONDUIT D EXTRACTION
SARL LE PETIT RUISSEAU	4 RUE DE LA POELE PERCEE	REMISE EN PEINTURE DE FACADES
GOUSSARD JEAN LOUIS ET CLAIRE	30 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT DE PORTES DE GARAGE
CHAMPIN BERNARD	13 RUE SAINT EMAN	CREATION D'UNE FENETRE
VALLET	11 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	CREATION D'UN PORTAIL
COUPE CYRIL ET VERONIQUE	31 RUE DES VIEUX CAPUCINS	TRAVAUX DE CLOTURE ET PORTAIL
COSTEPLANE JEROME	9 RUE GABRIEL LELONG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FINET STEPHANE	13 RUE FERDINAND DUGUE	CREATION D'UNE BAIE VITREE
FONCIA BRETTE	13 RUE VICTOR GILBERT	RAVALEMENT DE FACADES
PAMUK SEVGI	46 BIS RUE DU REPOS	TRAVAUX DE CLOTURE
TROUVE PHILIPPE	16 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BRETON FREDERIC ET CHRISTINE	RUE DES VIGNES	DIVISION PARCELLAIRE
COELHO DOMINGOS MARINHO	19 AV JEAN PERRIN	TRAVAUX DE CLOTURE
FONCIA BRETTE	15 RUE PHILIPPE DESPORTES	RAVALEMENT DE FACADE
DANIEL JEAN PIERRE	99 RUE GABRIEL PERI	DIVISION PARCELLAIRE
DOMINIQUE HARTKOPF	77 RUE DE REVERDY	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
SIMON ALAIN	3 RUE LUCIEN ET RENE MERLET	DEMOLITION RECONSTRUCTION D'ABRIS DE JARDIN
PILLET DANIEL	90 RUE DES PERRIERS	TRAVAUX DE CLOTURE ET POSE DE VOLETS ROULANTS
Permis de Construire déposés		
MADAME BROSE MADELEINE	RUE ANDRE THOUIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
CHARTRES HABITAT	ZAC DE LA ROSERAIE - LOT 1A ILOT EST	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
CHARTRES HABITAT	ZAC DE LA ROSERAIE - LOT 1A ILOT SUD	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
LAILLER DANIEL	RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
SARL CBP 2	AVENUE NICOLAS COMTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET ENTREPOTS (PC
NOVO NORDISK	45 AVENUE D'ORLEANS	AMENAGEMENT D'UN BATIMENT MODULAIRE
STUDIO JEAN PIERRE	30 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION ET MODIFICATION DES FACADES
SAS VM 2800	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	CONSTRUCTION D'UN TOBOGGAN ET D'UN LOCAL TECHNIQUE
DUBOIS NICOLAS	15 RUE DES CHAISES	TRAVAUX D'EXTENSION
ORANGE	12 RUE SAINT MICHEL	INSTALLATION D'UNE STATION DE RADIO TELEPHONIE
MALLET JEAN	17 RUE DU FOSSE GAULOIS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
Permis de Construire délivrés		
SCI LES VILLAS DE LA CROIX BONNARD	SENTE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
LAILLER DANIEL	RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
RIGUIDEL LILIANE	39 RUE DE RECHEVRES	EXTENSION D'UNE HABITATION ET D'UNE VERANDA APRES
GUERIN MAXIME	11 RUE FERDINAND DUGUE	CONSTRUCTION D UNE EXTENSION APRES DEMOLITION PARTIELLE
LAUFRAJ SYLVAIN ET CHRISTIAN	5 RUE DES TROIS PONTS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN GARAGE
SAS VM 2800	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	CONSTRUCTION D'UN TOBOGGAN ET D'UN LOCAL TECHNIQUE
Permis de Démolir délivrés		
BONVALLET FRANCOISE	61 RUE SAINT CHERON	DEMOLITION D'UN HANGAR

Chartres en lumière

**DU 11 AVRIL
AU 10 OCTOBRE 2015**

Un parcours exceptionnel

Un cœur de ville illuminé
tous les soirs

Une expérience
unique au monde

GRATUIT

www.chartresenlumieres.com



© Scénographies - Spectaculaires - Les allumeurs d'images - Enlumines. Conception graphique Ville de Chartres, service PAO. Producteur de spectacles 2-1 081606. Diffuseur de spectacles 3-1 081 607.